

Supplément publicitaire
"Cahier de l'Habitation"

21 au 24
avril 1983

Salon de l'habitat de l'Estrie



la
famille
dans son
habitat

110 Exposants
Université de Sherbrooke
Pavillon Univestrie
(Centre sportif)



Entrée et stationnement gratuits.
Heures d'ouverture
du jeudi au samedi: 13h30 à 23h.
dimanche: de 11h à 21h.

**Plafonds
acoustiques**



**Clément Fortier
& Associés Inc.**

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Isolation
Plâtre et stucco
Système de
plafonds acoustiques
et de murs secs
Nous utilisons
l'isolant «RED TOP»

Isolation



GASTON CÔTÉ INC.

BOIS - MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE

TOUT POUR LA CONSTRUCTION

3 CAMIONS-GIRAFE A VOTRE SERVICE • MANUFACTURIER DE FERMES DE TOIT

1000 EST, RUE GALT
SHERBROOKE, QUÉ
TEL: (819) 569-9841

Les Industries Collinville Inc.

portes pré-encadrées
menuiserie générale
moules

*Nous faisons beaucoup de choses...
et nous les faisons bien!*

1071 rue Bélanger
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B1
Téi: 819-567-3961

LA TRIBUNE SHERBROOKE JEUDI 21 AVRIL 1983

(CAHIER D)

Message du président d'honneur du Salon



Bernard Poulin

Sherbrooke, le 21 avril 1983

Madame, Monsieur,

A titre de président d'honneur, j'ai le plaisir de me joindre aux organisateurs de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Estrie, pour vous souhaiter la bienvenue à ce premier SALON HABITAT DE L'ESTRIE.

C'est pour vous l'occasion rêvée d'avoir accès, sous un même toit, à l'ensemble des composantes de l'habitation.

Je vous invite donc à vous renseigner auprès des spécialistes qui sont là pour vous; je puis vous assurer qu'ils se feront un plaisir de répondre à vos questions, de vous faire des suggestions, ou encore, de vous conseiller sur l'achat de produits susceptibles de bien répondre à vos besoins.

Mes vœux de succès s'accompagnent de félicitations à l'endroit de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Estrie, qui, une fois de plus, fait montre d'initiative en organisant cet événement d'importance à Sherbrooke.

Que votre séjour parmi nous soit des plus agréables.

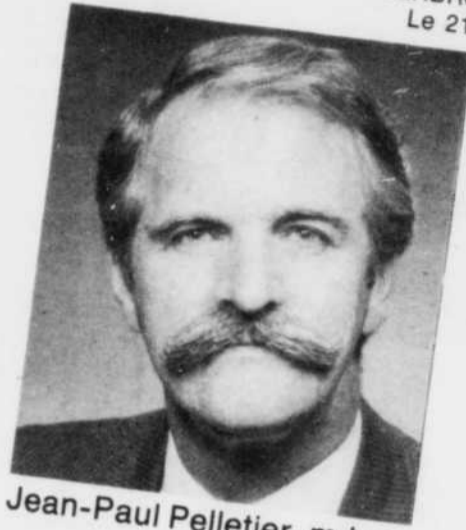
Le président d'honneur du Salon,

Bernard Poulin



CABINET DE LA MAIRIE

SHERBROOKE (Québec)
Le 21 avril 1983



Jean-Paul Pelletier, m.b.a.

A LA FAMILLE ET
AU SALON DE L'HABITAT,

Quand le bâtiment va tout va.
L'expression est bien connue.

Ce que j'en retiens toutefois à ce moment-ci à la lumière de la tenue du Salon de l'habitat familial, c'est qu'elle nous permet surtout d'espérer.

Je vois en effet, le milieu du bâtiment qui s'anime, s'organise et affiche du dynamisme que je veux identifier comme un signe avant-coureur d'une reprise économique.

Pour cela, je les félicite non sans encourager la famille entière à visiter le Salon de l'habitat, elle qui en tirera un double avantage: un mieux-être au niveau de son habitation d'aujourd'hui ou de demain et des fruits économiques certains à l'heure de la reprise économique, une reprise dont le bâtiment a toujours été reconnu comme un élément important.

Le Maire de Sherbrooke

Jean-Paul Pelletier, m.b.a.



BÉTON DE
L'ESTRIE

Division de Ciment St-Laurent Inc.

5607, rue Fontaine, Rock Forest

Pour tous vos besoins en béton.

Estimation gratuite.

Marcel Lavoie, repr.

564-3989

CONSERVEZ PRÉCIEUSEMENT CE CAHIER SPÉCIAL SUR LE SALON HABITAT DE L'ESTRIE

Ce cahier sur le SALON HABITAT DE L'ESTRIE a été préparé spécialement pour vous et vous sera d'une aide précieuse au cours des jours, des semaines et des mois qui suivront. Il vous servira de guide puisqu'il contient non seulement une foule de renseignements sur l'habitation, mais aussi parce que vous y trouverez le nom et l'adresse du "constructeur" qui sera le mieux en mesure de répondre à vos besoins, le moment venu. Que vous projetiez de construire ou de rénover votre maison, ce guide sera le point de départ des recherches que vous vous devez d'entreprendre afin de tirer le maximum de votre investissement.

89422



Caisses Populaires
Desjardins

Un rêve peut devenir réalité pour la majorité des familles

La maison unifamiliale continue d'être le rêve de presque tous les ménages. Elle symbolise le confort et la sécurité. Le contexte économique difficile que nous traversons actuellement n'empêche pas les spécialistes de prétendre qu'elle constitue toujours un excellent placement.

La première question que doit se poser le consommateur c'est de savoir s'il a les moyens de se payer "ce rêve". A l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec on établit qu'il faut, avec le programme Corvée-habitation, des revenus familiaux annuels de \$25,600 pour se payer une maison de \$50,000 avec une mise de fonds de seulement \$5,000 si on veut respecter la règle du 30 pour cent.

Cette règle s'explique ainsi: après des études de budget, on en est arrivé à déterminer qu'un ménage ne devrait pas, idéalement, investir plus de 30 pour 100 de ses revenus dans les remboursements mensuels de la dette et

des frais fixes de la maison. Depuis les hausses vertigineuses de certains produits comme le pétrole, on parle maintenant de hausser ce pourcentage jusqu'à 35 pour 100. Toutefois on pense qu'au delà d'un tel engagement financier, la maison risque de devenir plutôt un cauchemar.

Selon les chiffres de l'Association des constructeurs, Corvée-habitation permet de réduire d'au moins \$4,000 le total des revenus annuels d'un ménage pour accéder à la propriété d'un logement de \$50,000. L'écart est encore plus grand si on ajoute l'aide financière de sa municipalité, s'il y a lieu, et si on verse un paiement initial plus élevé que 10 pour 100. On peut aussi, et c'est le cas, dans la grande région de Sherbrooke dénicher des maisons pour moins de \$50,000, ce qui améliore encore la situation de l'acheteur.

Le tableau ci-dessous illustre donc la différence des coûts mensuels pour une maison de \$50,000:

Avec corvée Sans corvée Variation

| | | | |
|-----------------------------------|----------|----------|-------|
| Prix de vente | \$50,000 | \$50,000 | |
| Paiement initial | 5,000 | 0,000 | |
| Subvention fédérale | 3,000 | 0,000 | |
| Emprunt hypothécaire | 42,000 | 42,000 | |
| Taux d'intérêt | 11.5% | 13.0% | |
| Amortissement | 25 ans | 25 ans | |
| Paiement mensuel | 418.77 | 477.98 | 59.21 |
| Taxes | 120 | 120 | |
| Energie, assurance | 100 | 100 | |
| Coût mensuel | 638.77 | 697.98 | 59.21 |
| Revenu familial brut requis (30%) | 25,600 | 28,000 | 2,400 |

Il n'est pas inclus, dans ce tableau, les avantages offerts par les municipalités ni la déduction pour les détenteurs d'un Régime enregistré d'épargne-logement qui pourrait retrancher jusqu'à \$1,500 de la somme qu'il a été nécessaire d'emprunter dans l'exemple donné ci-dessus.

SALON HABITAT DE L'ESTRIE: "LA FAMILLE DANS SON HABITAT"



SHERBROOKE, le 21 mars 1983 — C'est sous le thème "La famille dans son habitat" que se tiendra, du 21 au 24 avril prochain, le premier SALON HABITAT DE L'ESTRIE. Organisé par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (AP-CHQ), région de l'Estrie, ce Salon, une première à Sherbrooke et la région, aura lieu au Centre sportif (Pavillon Univestrie) de l'Université de Sherbrooke.

Jamais notre région n'a connu une exposition aussi importante, tant par la qualité de son contenu que par le nombre de stands que l'on y retrouvera. Quelque 110 exposants, aussi bien de l'entreprise privée que des organismes gouvernementaux, accueilleront les visiteurs et les renseigneront sur tous les aspects de l'habitation.

Les toutes dernières nouveautés mises sur le marché, de même qu'un large éventail de produits et de matériaux reliés au domaine de l'habitation, tant domiciliaire que commerciale, seront exposés. Les représentants de l'entreprise privée conseilleront le consommateur aussi bien sur l'énergie, les portes et fenêtres, les matériaux de construction et d'outillage, la rénovation (bricolage), la décoration, que sur la plomberie et l'électricité. Les personnes-ressources des gouvernements fédéral et provincial, quant à elles, seront en mesure de répondre à toutes questions relatives aux différentes subventions maintenant disponibles et dont peut se prévaloir le consommateur averti.

Ce SALON HABITAT DE L'ESTRIE se veut une période d'échanges privilégiés entre le public et les spécialistes du domaine de l'habitation. Une occasion unique qui permettra aux visiteurs de "mieux choisir" parce que "bien renseignés."

L'accès au Salon, de même que le stationnement sur le campus de l'Université de Sherbrooke seront **tout à fait gratuits** afin de permettre à toutes les familles de visiter cette exposition.

JUBINVILLE & MAILHOT
ARCHITECTES
30 RIOUX suite 201
SHERBROOKE
J1J-2W7 QUE
TEL: 566-2232



Tél.: 563-4364

JACQUES GREGOIRE Inc.

Entrepreneur Electricien

41 Kennedy nord, Sherbrooke J1E 2E5

Spécialiste en chauffage électrique
Industriel - Commercial - Résidentiel



LES CONSTRUCTIONS
GAETAN ROUILLARD
INC.

CONTRACTEUR GENERAL
DIPLOME EN TECHNIQUE GENIE CIVIL
CONSTRUCTION RESIDENTIELLE ET
COMMERCIALE
RENOVATIONS DE TOUS GENRES

716, rue Vimy C.P. 2340
Rock Forest, Qué. J0B 2J0
Tél. 819/567-6100

Fabricant des Fenêtres et Portes "ROBERT"
Manufacturer of "ROBERT" Windows and Doors



CASIER POSTAL 120

ST-FRANCOIS-XAVIER DE BROMPTON, QUE., CANADA J0B 2V0

Tél. 819 845-2731 — 1 800 567-6163

LE MEILLEUR
INVESTISSEMENT
AUJOURD'HUI:

UNE MAISON NEUVE

Taux d'intérêt à

11 1/2 %

- + Subvention fédérale de 3000\$
- + Participation (si éligible) des municipalités
- + Coûts des matériaux avantageux
- + Grande disponibilité de modèles
- + Terrains disponibles
- + 5 ans de garantie de maison neuve

De tous ces avantages, quelques-uns vous laissent perplexes?

Nous sommes-là pour vous donner les réponses. Communiquez avec nous.

Nous mettrons toutes nos connaissances à votre service et seront heureux de pouvoir vous servir.

RAYMOND
ville neuve INC.
CONSTRUCTION

RESIDENTIEL — COMMERCIALE

Tél.: 565-9844

117, Croteau, St-Elle

89423

MESSAGE DU PRESIDENT DU SALON

Sherbrooke,
le 21 avril 1983



Gérard
Allard



APCHQ

Madame, Monsieur,

"La famille dans son habitat", thème que nous avons retenu pour ce premier SALON HABITAT DE L'ESTRIE, revêt pour tous les membres de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Estrie, une grande importance.

En effet, que vous soyez propriétaire ou locataire, nous voulons, par ce Salon, non seulement vous renseigner, mais encore vous sensibiliser à tous les aspects de l'habitation.

Nous croyons sincèrement que ce Salon sera une occasion privilégiée d'échanges entre vous et les spécialistes du domaine de l'habitation, et que vous deviendrez ainsi en mesure de "mieux choisir" parce que "bien renseignés".

Je peux affirmer que tout a été mis en œuvre pour faire de ce Salon "l'événement de l'année" à Sherbrooke et que les retombées économiques seront bénéfiques pour notre région.

A vous maintenant de profiter au maximum de la présence de nos experts et de leurs conseils judicieux.

Le président du Salon,

Gérard Allard

MESSAGE DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUEBEC, REGION DE L'ESTRIE.

Sherbrooke, le 21 avril 1983
Madame, Monsieur,



Armand
Houle



APCHQ

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Estrie, responsable de l'organisation du premier SALON HABITAT DE L'ESTRIE, est un organisme à but non lucratif mis sur pied il y a 23 ans, et dont l'objectif premier est d'assurer l'établissement d'un lien constant entre le consommateur et ses membres entrepreneurs.

Pour les dirigeants de l'APCHQ, la tenue de ce Salon ne vient que renforcer cet objectif, puisque les Estriens auront l'occasion de rencontrer, sous un même toit, aussi bien les constructeurs, les fabricants, les fournisseurs de matériaux que les différents intervenants du domaine de l'habitation.

A titre de président de cette Association, je vous invite à venir visiter ce Salon, pensé et conçu spécialement pour vous.

Le Président de l'APCHQ,

Armand Houle

SALON HABITAT DE L'ESTRIE

Pavillon Univestrie (Centre sportif)
Université de Sherbrooke
du jeudi 21 avril 1983 au dimanche 24 avril 1983

OBJECTIF

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Estrie, veut par la tenue de ce Salon favoriser une période d'échanges privilégiés entre le consommateur et les spécialistes du domaine de l'habitation.

HORAIRE

| | |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le jeudi 21 avril à 10h30 | cérémonie d'ouverture officielle du Salon habitat de l'Estrie par monsieur Guy Tardif, ministre de l'habitation et de la protection du consommateur. Sur invitation seulement. |
| de 13h30 à 22h: | ouverture au public. Invitation spéciale aux gens du 3e âge et aux élèves des écoles spécialisées en enseignement professionnel, de même qu'aux collégiens des Cégeps professionnels. |
| Le vendredi 22 avril de 13h30 à 22h: | enregistrement d'une émission de 15 minutes par Télé-7. ouverture au public. Invitation spéciale aux professionnels de la construction: ingénieurs, architectes et constructeurs. Visite guidée dans les laboratoires de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke. Sur invitation seulement. |
| Le samedi 23 avril de 13h30 à 22h: | invitation spéciale à toute la famille. |
| Le dimanche 24 avril de 11h à 21h: | invitation spéciale à toute la famille clôture du premier SALON HABITAT DE L'ESTRIE. Le tirage des prix offerts sera radio-diffusé par CHLT-radio. |

BIENVENUE

TIRAGE: VALEUR DE 4000\$

- 1er prix:** — Un ensemble de salle à manger d'une valeur de \$1,850.00 offert par "Lebel & Fils Inc."
2e prix: — Un bain tourbillon d'une valeur de \$1,000.00 offert par "Piscines Citadelle"
3e prix: — Deux billets d'avion aller-retour, à destination de la Floride, par AIR CANADA (en basse-saison), d'une valeur de \$600.00 offerts par "Tourbec (1979) Inc."
4e prix: — Un poêle à combustion lente de marque OT 111 d'une valeur de \$550.00 offert par "La Boutique du Tisonnier" division de "Le Bloc Vibré Inc."

Présentez-vous au stand d'information du Salon, situé à l'entrée et obtenez tout à fait gratuitement votre billet de participation à ce tirage.

REGLEMENT DE PARTICIPATION AU TIRAGE

Le présent concours publicitaire du Salon Habitat de l'Estrie débute à l'ouverture du Salon, le jeudi 21 avril 1983, à 10 heures, et se termine à la cérémonie de clôture, le dimanche 24 avril 1983, à 21 heures.

Pour participer au tirage, le visiteur doit remplir le billet de participation qu'il a obtenu au stand d'information du Salon, y indiquer son nom, son adresse et son numéro de téléphone. Il le dépose ensuite dans les boîtes prévues à cet effet, que ce soit près du stand d'information ou près des stands numéros 30, 58 et 77 où les prix sont en montre.

Quatre prix sont offerts, totalisant: \$4,000.00

Le tirage aura lieu le dimanche 21 avril 1983 à 21

heures au stand d'information du Salon situé près de l'entrée et sera radiodiffusé par CHLT Radio.

Les gagnants seront invités à la remise des prix, le mercredi 27 avril 1983, au bureau de l'Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec, région de l'Estrie (APCHQ), 4170, rue Bonaventure à Sherbrooke.

Le ou les commanditaires, les exposants et leurs représentants, de même que les organisateurs du Salon et les personnes avec qui elles sont domiciliées ne sont pas admissibles à ce concours.

Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec.

Les Droits ont été payés et tout litige peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.



Programme de certification des
maisons neuves de l'APCHQ.
5,800 boul. Louis-H. Lafontaine
ANJOU (Québec) H1M 1S7
(514) 353-1120

UN PROGRAMME DE GARANTIE
DE MAISONS NEUVES
APPROUVÉ PAR

**CORVÉE
HABITATION**



1er prix offert par:



2e prix offert par:

PISCINES CITADELLE
ENTREPRISES DENIS FORTIER INC.
4701 Boul. BOURQUE,
ROCK FOREST
SHERBROOKE 564-8611
VENTE & INSTALLATION
PISCINES HORS TERRE
CREUSEES • BAINS TOURBILLONS

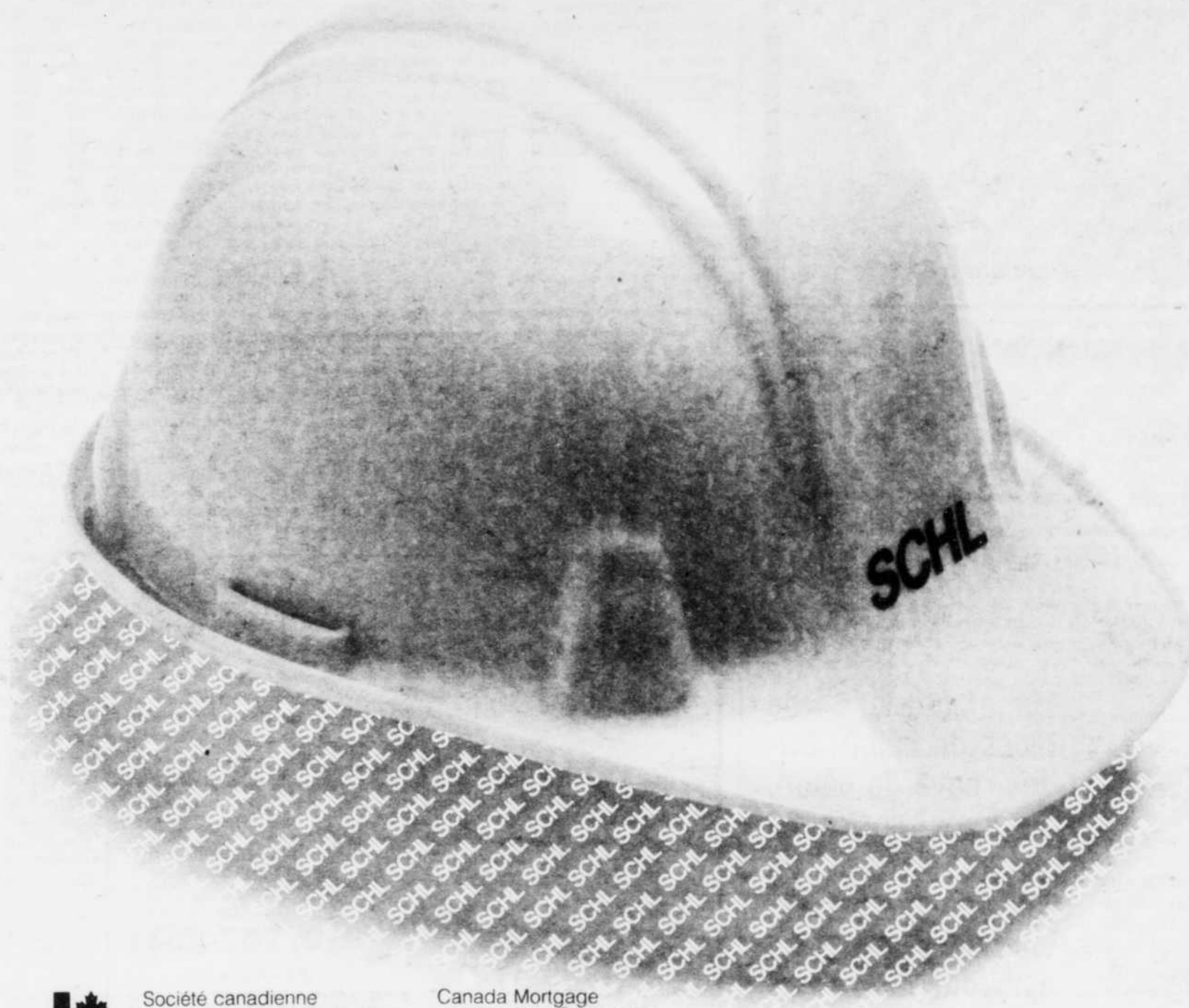
3e prix offert par:

Tourbec **TOURBEC (1979) INC.**
Le service voyage
des Québécois
SHERBROOKE 29, rue King ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N4
tél.: (819) 563-4474

4e prix offert par:

**La Boutique
du Tisonnier** (DIV. LE BLOC
VIBRE INC.)
1080, Panneton,
Sherbrooke
569-2432
ou 562-3434

On a
la tête
à ça!



Société canadienne
d'hypothèques et de logement
L'honorable Roméo LeBlanc
ministre

Canada Mortgage
and Housing Corporation

Canada

**NOUS SERONS SUR PLACE
POUR VOUS RENSEIGNER SUR
LES SUBVENTIONS DU
GOUVERNEMENT DU CANADA**

L'A.P.C.H.Q., UN ORGANISME QU'IL IMPORTE DE BIEN CONNAITRE

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, (A.P.C.H.Q.) région de l'Estrie inc. est un organisme à but non lucratif qui existe

depuis vingt-trois (23) ans et qui s'est donné comme objectif l'assurance d'un lien essentiel et constant entre le consommateur et les membres entrepre-

neurs, en plus de rendre à ces derniers les différents services dont ils ont besoin. Ces services sont d'ordre juridique, technique, éco-

nomique. De la documentation de toute sorte est envoyée aux entrepreneurs en construction domiciliaire. Afin de les renseigner le plus possible. Tout ceci est allié à un code de déontologie et à des critères de sélections sévères, pour le recrutement des membres, ce qui fait que l'A.P.C.H.Q. peut fièrement affirmer qu'elle représente des entrepreneurs renommés.

L'A.P.C.H.Q. Estrie compte maintenant 420 membres divisés en cinq catégories: entrepreneurs généraux, entrepreneurs spécialisés, fournisseurs associés, propriétaires d'habitations locatives.

Cette dernière catégorie regroupe plus de 100 propriétaires (de douze logements et plus) sous le nom de R.P.H.L. (Regroupement de propriétaires d'habitations locatives). L'A.P.C.H.Q. Estrie occupe depuis octobre 1981 ses propres bureaux construits sous forme de "corvée" par ses membres. Son siège social est situé au 4170 de la rue Bonaventure à Sherbrooke.

L'A.P.C.H.Q. Estrie est affiliée à l'A.P.C.H.Q. (provinciale) qui regroupe près de 4,000 membres répartis dans douze associations régionales et oeuvrant principalement dans la construction domiciliaire tant unifamiliale

que multifamiliale et de plus en plus dans le domaine de la rénovation et de la restauration. L'A.P.C.H.Q. représente, en fait, ceux qui produisent plus de 80% des habitations au Québec.

L'A.P.C.H.Q. représente bien sûr ses membres auprès des gouvernements lorsque ces derniers élaborent des lois ou des projets de loi concernant directement ou indirectement l'habitation. Par ailleurs, et de plus en plus, l'A.P.C.H.Q. intervient auprès de ces mêmes gouvernements et auprès de tous les autres intervenants du domaine de l'habitation lorsqu'elle juge que les intérêts même des consommateurs peuvent être atteints par quelques agissements ou implications que ce soit. Elle s'efforce, en outre, de défendre les intérêts des propriétaires d'habitations locatives.

Compte tenu de tout ceci, on peut alléguer que l'A.P.C.H.Q. est devenue un organisme reconnu au Québec en matière d'habitation. D'ailleurs, elle tente maintenant de diffuser le plus possible de renseignements au public consommateur parce qu'elle sait que l'habitation est une préoccupation majeure de toute la population et qu'elle est consciente des besoins d'information à ce sujet. L'A.P.C.H.Q. a déjà publié

quelques dépliants d'information comme le petit guide intitulé "L'achat d'une maison neuve" dont les consommateurs peuvent se procurer des exemplaires gratuitement au bureau de l'A.P.C.H.Q. Estrie ou chez certains constructeurs.

L'A.P.C.H.Q. a créé en 1976 le "Programme de Certification des Maisons Neuves", assurant le nouveau propriétaire d'une maison neuve construite par un entrepreneur membre de l'A.P.C.H.Q. et accrédité auprès du Programme, 1) que le dépôt en argent qu'il versera au constructeur pour sa maison, sera protégé jusqu'à concurrence de \$20,000, 2) que les vices cachés pouvant malencontreusement paraître au cours de la première année d'occupation seront réparés, 3) que les défauts majeurs de structure qui pourraient survenir au cours des cinq premières années d'occupation seront réparés (cette garantie couvre jusqu'à la totalité de la valeur de la maison).

LE MARCHÉ DE L'HABITATION DANS L'ESTRIE

La région de l'Estrie a connu au cours du premier semestre de 1982 la pire crise jamais enregistrée dans le secteur de la construction domiciliaire, une crise qui s'est traduite par une baisse

considérable des mises en chantier, baisse qui se faisait déjà sentir depuis quelques années. Le taux de chômage dans cette industrie est devenu extrêmement dramatique. En consultant le tableau des mises en chantier dans Sherbrooke Métropolitain réalisées au cours des dix dernières années, on y constate une baisse constante de 1976 à 1979 et une baisse qui s'accroît au cours des trois dernières années.

SHERBROOKE METROPOLITAIN

| | Multi familial | Unifamilial | Total | au Québec |
|-------------------|----------------|-------------|-------|-----------|
| 1973 | 831 | 477 | 1278 | 59550 |
| 1974 | 488 | 600 | 1088 | 51642 |
| 1975 | 746 | 610 | 1356 | 54741 |
| 1976 | 1188 | 965 | 2153 | 68748 |
| 1977 | 1424 | 560 | 1984 | 57580 |
| 1978 | 1070 | 531 | 1601 | 43671 |
| 1979 | 1107 | 480 | 1597 | 41730 |
| 1980 | 459 | 335 | 794 | 29186 |
| 1981 | 377 | 229 | 606 | 29645 |
| 1982 | 163 | 196 | 359 | 23492 |
| Prévisions (1983) | (165) | (250) | (405) | (32500) |

UNE SITUATION A REDRESSER

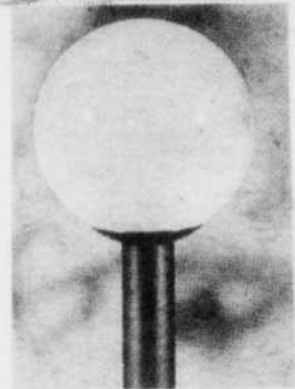
Cet état de choses ne pouvait plus durer et il était grand temps que les gouvernements agissent pour redresser la situation, surtout pour notre région encore plus atteinte que les autres.

L'A.P.C.H.Q. consciente des problèmes, a donc présenté au début de l'année 1982 une mémoire sur la situation du marché de l'habitation au Québec et a par la même occasion, soumis une formule de relance de la construction domiciliaire. Elle consiste essentiellement à reconnaître une nouvelle formule de régime enregistré permettant d'offrir une hypothèque à taux réduit aux acheteurs de maisons unifamiliales ou de logements multiples. Selon l'A.P.C.H.Q., cette formule a un effet stabilisateur à long terme sur le marché de l'habitation, contrairement à certains programmes gouvernementaux dont les effets sont souvent temporaires. Il est certain que cette détérioration s'expliquait à la fin de 1981 et au cours des six premiers mois de 1982, d'une part, par la hausse des taux hypothécaires, qui ont at-

à suivre sur page 7

boiteau lumineux

Embellit la lumière

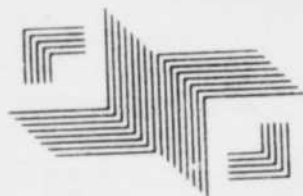


B-112870 Luminaire sur poteau (poteau exclu)

SPECIAL \$34⁹⁵

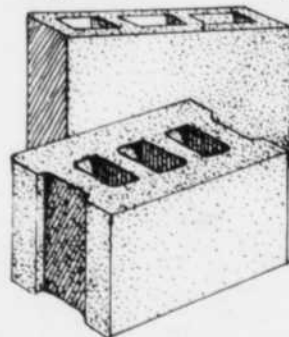
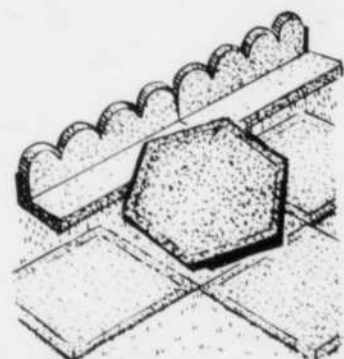
SPECIAL \$22⁹⁵

Nous vous attendons au kiosque #84



Le Bloc Vibré Inc.

SHERBROOKE



Manufacturier de blocs de béton, brique, pavé de béton, bordures préfabriquées, blocs de remblai et distributeur de produits de maçonnerie.

1080, rue Panneton
Sherbrooke, Qc. J1K 2B4
Tél.: (819) 564-1414

1000, boul. Normand
Trois-Rivières, Qc. G9A 2W6
Bur.: (819) 378-2721

8845, boul. Pierre Bertrand
(Charlesbourg-Ouest), Qc. G2H 1C5
Tél.: (418) 622-3333



La Caisse Populaire sociale de Sherbrooke

Yvon Lallier
directeur

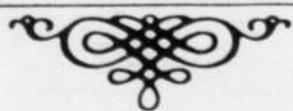
succursale
750 nord, 12^{ème} Avenue
Sherbrooke, Québec
J1E 2W9

siège social
230 ouest, rue King Sherbrooke, Québec
J1H 1P9
(819) 563-2811

HOTEL



LE BARON



3200 ouest, rue King
Sherbrooke (Québec)
Canada

J1L 1C9

(819) 567-3941

Réervations:

1-800-567-3471

beaudin **BR**
réfrigération inc.

430, rue Wellington sud, Sherbrooke, QC J1H 5E4

CLIMATISATION POMPE A CHALEUR

Résidentiel - Commercial - Industriel

Tél.: **563-2454**

Suite du texte de page 6

teint par moment des sommets sans précédent (21% au mois d'août 1981) et, d'autre part, par les variations à la hausse et à la baisse des ces mêmes taux qui ont créé un élément d'incertitude et qui ont rendu, par le fait même, le consommateur extrêmement méfiant et prudent. D'autres facteurs ont aussi joué un rôle très important en Estrie: le taux de vacances de 4,9% de logement, occasionné par une baisse de la population et un regroupement de ménages, un revenu moyen des travailleurs considéré comme un des plus bas au Québec, et enfin un manque d'établissement de nouvelles industries importantes dans la région de l'Estrie.

Devant cette conjoncture, les entrepreneurs, pour survivre, devaient se tourner vers la rénovation et la restauration domiciliaire. Ceux qui oeuvraient dans l'isolation thermique pouvaient profiter des programmes d'économie d'énergie, alors que les autres pouvaient se servir de l'aide à la rénovation de logements (programme PAREL du fédéral et Loginove du provincial), en plus du programme fédéral de rénovation des maisons qui donne actuellement de bons résultats dans l'Estrie).

Durant les cinq dernières années, la moyenne du nombre de salariés chez l'entrepreneur en construction domiciliaire en Estrie est passée de 2½ employés à moins d'un employé actuellement, phénomène qui a contribué à l'arrivée d'un grand nombre d'artisans sur le marché de l'habitation, et qui est considéré comme grave pour l'avenir de la petite entreprise dans notre industrie.

PROGRAMMES DE RELANCE GOUVERNEMENTAUX

L'industrie de la construction domiciliaire étant un des principaux fers de lance de notre économie régionale, il était extrêmement urgent que les gouvernements consacrent rapidement leurs efforts vers une relance valable de cette industrie vitale. Un premier geste a été fait par le gouvernement du Québec en lan-

çant en mars 1982 le programme d'aide à l'accession à la propriété résidentielle, ce dernier n'a donné aucun résultat vraiment notoire en Estrie parce que le programme était trop sélectif et arrivait à un moment où les taux d'intérêt étaient encore trop élevés.

A la suite de fortes pressions faites par l'A.P.C.H.Q. auprès des gouvernements du Québec et du Canada, ceux-ci ont lancé tour à tour des programmes applicables à l'achat de maison neuve. Québec avec un plan de relance "Corvée Habitation" qui consiste en un fonds provenant principalement des contributions des travailleurs et des employeurs de la construction, ainsi que des institutions financières participantes et du gouvernement. Ce programme fut annoncé par le Ministre Tardif le 16 juillet 1982 avec un effet rétroactif au 25 mai 1982.

Le fédéral lança par la suite un programme de subvention d'accession à la propriété de \$3000 pour l'achat de maison neuve qui a été prolongé jusqu'au 30 avril 1983. Afin de donner plus de force à cette relance, le gouvernement du Québec a demandé aux municipalités de se joindre au mouvement en offrant des subventions aux acheteurs de maisons neuves. Enfin, tout détenteur d'un régime d'épargne logement qui fait l'acquisition, dans le cas des deux programmes provinciaux d'une maison neuve et qui l'habite avant le 1er mai, pourra déduire jusqu'à \$3000 de son revenu, soit un total de \$6000 si son conjoint participe lui aussi à un REEL.

REPRISE ET OPTIMISME

Tous ces incitatifs ont été des facteurs d'une reprise de la construction domici-

liaire dans l'Estrie. Malgré un démarrage très lent des effets des programmes de subvention, nous connaissons depuis septembre 1982 une progression marquée du nombre de mises en chantier. Jamais n'avons-nous vu autant de programmes d'aide à l'achat d'une maison neuve, il ne fait donc aucun doute que c'est le meilleur temps pour l'acheteur de se prévaloir de tous ces programmes avec la baisse des taux d'intérêt. La méfiance des consommateurs, qui existait au début de l'année 1982, semble s'estomper pour faire place à l'optimisme. De plus, les décisions prises par les principales municipalités de la région d'emboîter le pas, contribuent énormément à améliorer la situation du marché de l'habitation qui était devenu extrêmement critique. Fait à souligner, les prix des maisons neuves à Sherbrooke sont parmi les plus bas au Québec. Il est possible d'acheter une maison pour \$38,000 à Sherbrooke alors qu'à Montréal et à Québec, il en coûterait

respectivement \$10,000 et \$8,000 de plus pour la même maison.

Il est à espérer, pour que la reprise de la construction domiciliaire dans l'Estrie soit durable, que non seulement les taux d'intérêt se stabilisent à un niveau raisonnable et que les gouvernements conservent leurs programmes de relance, mais surtout, que la situation de l'emploi et des revenus des ménages s'améliorent.

Le directeur général de l'A.P.C.H.Q. Estrie
Claude Laffage

Etude légale de Sylvestre, Bolduc, Gallagher, Dubé

ARMAND BOLDUC

Notaire, conseiller juridique

Tél. 819/563-4141

Edifice Le Pionnier
234 Dufferin, Suite 200
Sherbrooke, Qué. J1H 4M2

Rés. 819/563-2600

Lac Elgin 418/443-2167

POUR TOUS VOS MATÉRIAUX

- de
- Plomberie
 - Chauffage et ventilation
 - Appareils de salles de bains
 - Céramique
 - Bain-tourbillon

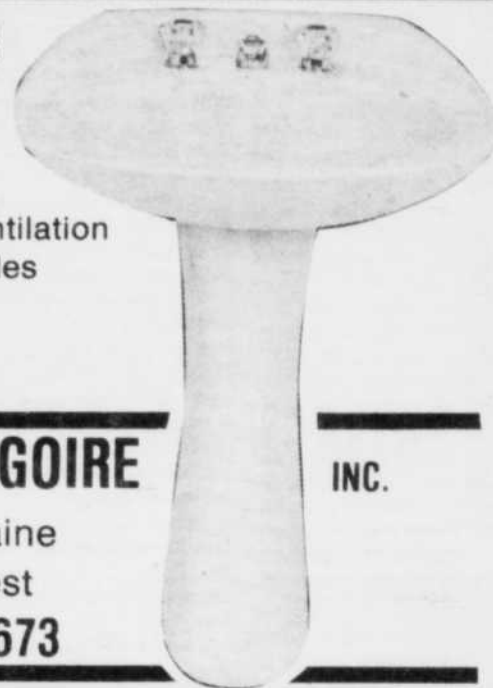
J. & M. GREGOIRE

INC.

4135, Fontaine

Rock Forest

Tél.: 569-9673



Jean-Guy Auger
vice-président, secrétaire

Nous sommes heureux de contribuer aux succès du 1er Salon de l'Habitation en Estrie!

Avec nos compliments



Jean-Paul Longchamps
président

CONSTRUCTION GÉRARD ALLARD INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EN CONSTRUCTION



INDUSTRIELLE / COMMERCIALE / MULTIFAMILIALE
RÉSIDENTIELLE

1333, boul. Mi-Vallon, Rock Forest
(819) 564-0115



Le rôle subtil du DECORATEUR

Les gens ont une petite peur des décorateurs, c'est bien connu. Ils ont peur de ce que "ça va coûter", peur de ne pas paraître savoir ce qu'ils veulent, ou de passer pour ignorants, ou de manquer de goût. Pire encore, ils ont peur, quand il s'agit de la première fois, que le décorateur leur construise un "home" à son propre goût qui, finalement, ne leur plaira plus du tout! Il n'est rien de tout cela. "Tout d'abord, explique Mme Nicole Vekemans, architecte d'intérieur chez Valiquette, les services d'un décorateur dans une maison de bonne réputation comme Valiquette, ou un grand magasin ne coûtent rien. Ou simplement la première visite du décorateur chez vous. Pas de danger que le décorateur ne "fasse à sa tête", il a de longs entretiens avec son client, le questionne sur ses goûts, son genre de vie familiale, ses réceptions, ses amis, et ensuite magasine avec lui. Il ne fera rien ou n'imposera rien qui ne soit entièrement accepté du client. Il sait très bien, d'ajouter Nicole, que c'est le client et non lui-même qui va vivre avec l'objet ou le meuble chaque jour, devant lui." Et le décorateur tient à sa réputation, qui se forme aussi de bouche à oreille! La décoratrice ajoute qu'ils peuvent beaucoup pour faire économiser à leur client en ce sens qu'ils vont lui éviter de faire des erreurs. Erreurs de plusieurs ordres. D'abord erreurs de goûts, de couleurs, cela va sans dire. Ensuite erreurs de dimensions. Le décorateur, lors de sa visite prend lui-même les me-

sures des murs, fenêtres, rideaux, tapis, etc. Et il en a l'habitude. Puis, le décorateur fait des plans, à l'échelle, pour son client, les revise, les modifie avec lui. Le décorateur fait les achats toujours avec son client, lui donne des idées, des suggestions, toujours en respectant ses goûts. C'est une question de confiance, de sympathie réciproque, qui naît de la première approche psychologique indispensable. C'est là qu'on établit un budget d'avance, par pièce ou pour tout l'appartement. Tout ceci se passe, par exemple, quand un client part sa décoration intérieure à zéro. Pour les gens qui ont déjà beaucoup de meubles, d'articles et qui ont besoin d'un décorateur pour établir une certaine cohésion, de l'uniformité, le décorateur agit alors comme un professionnel en consultation et il doit alors imposer un barème horaire qui varie selon les maisons, les bureaux et à établir et fixer lors de la première visite du client. C'est une sorte de contrat à entériner des deux côtés.

Comment décorer les murs...

Les murs sur lesquels on accroche un grand nombre d'éléments: tableaux, souvenirs, trophées, collections ou assiettes décorées devraient former avec ces accessoires un ensemble harmonieux.

Les papiers peints à motifs compliqués ne font pas bien ressortir les peintures délicates. Mieux vaut alors choisir un petit tableau entouré d'une large Marie-Louise, ou placer tout contre un meuble pâle ou laqué blanc avec des objets très modernes dans une matière plastique, une jolie lampe, ou une porcelaine blanche. Si l'on a, au contraire une collection d'objets miniatures, de médailles, de tableaux délicats, une collection de clés ou de statuettes, alors il faut sacrifier le papier peint et peindre le mur d'une couleur unie, opposée à celle des objets à mettre en vedette.

Certains objets qui ne s'accrochent pas nécessiteront des étagères, en verre, même en plastique, ou encore de petits cabinets de collections qui ferment à clé. Il existe aussi

des plexiglass pour enfermer coquillages ou pierres pour les minéralogistes amateurs tout comme pour les monnaies et médailles. Les petits objets tels collections de moules à sucre ou à beurre, de cuillers, d'instruments de musique exotiques peuvent s'accrocher dans un cadre tapissé de velours vif.

Pour les petits objets ou petits tableaux de formes ou de grandeurs diverses, on suggère un truc. Placer sur une table lesdits objets et essayer de les faire rentrer dans une forme géométrique: rectangle, cercle, triangle. On n'a plus qu'à répéter sur le mur en tenant compte des meubles proches.

Armoires de cuisine modernes

Il n'est pas rare de nos jours que le mari et la femme travaillent tous les deux à l'extérieur, le temps passé à la maison en reste ainsi bien diminué, surtout celui consacré à la préparation des repas.

C'est la raison pour laquelle, les constructeurs et les ensembliers ont dû s'atteler à la tâche de simplifier et moderniser la cuisine et ses meubles fonctionnels au maximum.

Chez Robec, on a calculé, nous dit Lionel Séguin, qu'il ne nous restait en moyenne que 8h45 à consacrer aux loisirs, à la famille, au lavage, au ménage et à la cuisine.

On a donc fait en sorte que le rangement des aliments, épices, conserves, produits divers trouvent des places judicieuses et



accessibles et surtout que l'entretien des armoires n'exige ni peinture, ni vernissage. Un simple coup de chiffon humide et voilà.

Les armoires doivent être construites de façon compactes en minimum d'unités. On doit disposer de tablettes de hauteurs ajustables.

De plus, des tablettes tournantes dans les coins,

mieux connues sous le nom de lady-susan, facilitent l'accès et le coup d'oeil sur les provisions. On n'oublie rien dans les coins qui sera à jeter quelques mois plus tard. Ces armoires ont une belle apparence, une plus grande superficie et surtout économisent la place par rapport aux armoires conventionnelles qui empiétaient sur le comptoir.



le patio
MEUBLES D'EXTÉRIEUR

Michel Lapierre
LE SPECIALISTE DU MEUBLE
DE JARDIN AU QUEBEC

**Centre Commercial
King Ouest**
Rue King, Sherbrooke
Boîte P. 2201, J1J 2Y3
Tél.: (819) 562-0323



Ensemble
Nous penserons
Votre Environnement

Robert de la
Conception

567-0313
**DECORATION
INTERIEURE**

Holiday Inn®

3535 King O.,
Sherbrooke
563-2941



La Chaumière

Prix de fin de semaine

106 CHAMBRES
CONFORTABLES
10 KING LEISUR

PISCINE
INTERIEURE
& SAUNA
SALLE DE JEU

SAMEDI SOIR
BUFFET
DANSANT \$13⁹⁵

BUFFET D'AFFAIRE
SUR SEMAINE
11:30 - 14:00

ROTI DE
BOEUF 6²⁵

DIMANCHE
BRUNCH
CONCERT

10h.30 à 14:00

\$8⁵⁰ adulte \$5²⁵ enfant

Piano Bar
Le Cachet

en vedette
GERMAIN VOIROL

Réputation
Internationale

Mardi à samedi
19h. à la fermeture

Il vous accompagne également avec le buffet samedi soir et le Brunch dimanche.

QUINCAILLERIE de L'OUEST ENR.

- PEINTURE • PAPIER PEINT
- OUTILS
- ARTICLES DE JARDINAGE

PEINTURES
Benjamin
Moore
PAINTS

ENGRAIS

CIL

SERVICE DE SERRURIER
PERMIS DE CHASSE & PECHE
BUREAU DE POSTE SHER.

567-9555

2907 GALT O



Kiosques
28-29-30

Sherbrooke • Coaticook
563-1730 • 849-2754

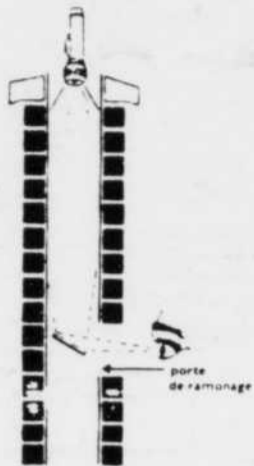
LEBEL

& FILS INC.

mmp
meuble mieux

Connaitre sa cheminée

L'inspection de la cheminée



Les cheminées sont souvent laissées à l'abandon par les propriétaires de maison; elles ont besoin d'être vérifiées annuellement. Les principaux points à surveiller sont: le collet, les joints des briques et le solin.

Le collet

Comme son nom l'indique, il s'agit de la partie supérieure de la cheminée, celle qui termine la cheminée tout au-dessus, le collet est assez important car il empêche, en partie, la cheminée de se démanteler. Il faut donc vérifier chaque année s'il est brisé ou fendu et si tel est le cas, le réparer avec un peu de ciment.

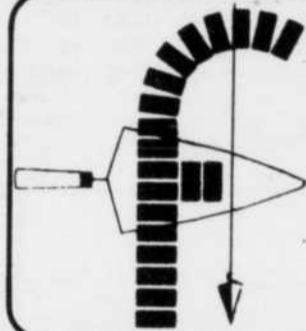
Les joints

Il est bon après quelques années de vérifier ces points centraux de la cheminée. Si certains joints manquent de mortier, il ne faut pas tarder à en ajouter. La meilleure façon de procéder est de gratter l'espace qui s'est formé entre les briques pour le débarrasser de toute saleté infiltrée et ensuite de le remplir à nouveau de mortier, avec une truelle spéciale.

Le solin

Il s'agit de la pièce de métal que l'on retrouve là où deux matériaux extérieurs différents se rencontrent. On se sert donc d'un solin pour empêcher l'eau de pénétrer entre la cheminée et la couverture. Il ne doit pas y avoir de fuite d'où l'importance de boucher avec du ciment à toiture toutes les fissures qui peuvent se produire après quelques années.

Il faut deux personnes pour inspecter une cheminée. La première grimpe sur le toit et dirige sa torche électrique dans la cheminée. L'autre personne, restée en bas, vérifie alors sur le miroir si les parois de la cheminée sont recouvertes d'une sorte de sirop brûlé (créosote) ou si elles présentent une fêlure.



EUGÈNE R. FRANCOEUR INC.

ENTREPRENEUR EN MACONNERIE
EUGENE R. FRANCOEUR PRÉSIDENT

R.R. 4, Sherbrooke,
Stoke, Québec
(819) 562-6525

Entretenez votre maison et économisez

par Martine Charrier

Shawinigan G9N 1E7.

(S.O.P.) — Tel est le titre d'une brochure publiée par le Service d'aide au consommateur, qu'on peut se procurer pour \$1.25 en écrivant au 511, 5e rue,

"Entretenez votre maison et économisez" vous donne des conseils sur l'entretien intérieur et extérieur de votre maison.

Vous y trouverez des trucs de réparation et d'entretien au sujet de la toiture, des gouttières, de la cheminée, des fenêtres, des portes et du revêtement des murs extérieurs.

Pour l'intérieur, on vous parlera de l'entretien des tapis, du bois, des prélares, ainsi que de l'électricité et de la plomberie.

A l'aide d'un tableau comparatif, vous pourrez également comparer les différentes peintures et pâtes à calfeutrer, ainsi que leur rentabilité à l'application.

Cette brochure est claire, facile à lire et très bien illustrée.



PRODUITS DE CIMENT WINDSOR INC.

DISTRIBUTEUR DE
PIERRES ET BRIQUES DE TOUTES SORTES
ACCESSOIRES POUR FOYERS - SALLE D'ÉCHANTILLONS
390, 10e Avenue Sud
SHERBROOKE

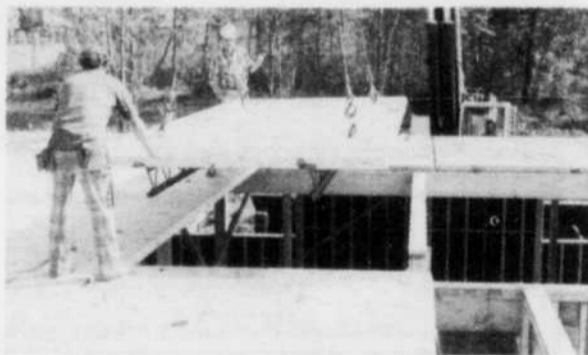
569-9571

LOUEZ de TOUT

569-9548
LOCATION MARTINEAU ENR.
2456, King ouest Sherbrooke J1J 2E8

AUREA

LES PLANCHERS
AUREA:
UNE GARANTIE
DE QUALITÉ ET DE
DURABILITÉ



Des avantages nombreux

En plus d'être durables, faciles à installer et parfaitement ajustables, les planchers AUREA offrent toute une gamme d'avantages:

- insonorisation exceptionnelle
- accélération des travaux de construction
- économies au niveau de la main-d'oeuvre
- économies sur les primes d'assurances parce qu'à l'épreuve du feu
- services et matériaux garantis



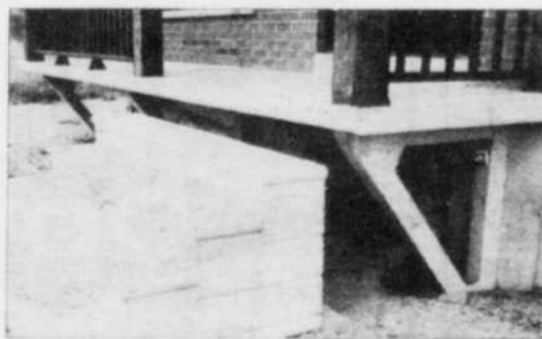
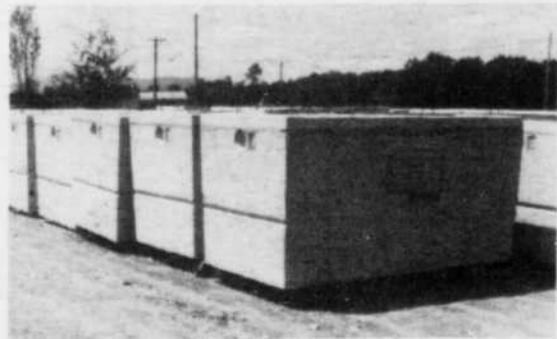
LES LONGPRÉ & FILS INC.

MANUFACTURIER DE BETON

Tél.: (819) 864-4209
5883, ch. Ste-Catherine
Rock Forest, Qué.

Nous fabriquons:

- Fosses septiques - planchers AUREA
- Dalles (balcons) - Boîtes de retenue
- Perron - Arrêts d'auto, plaques patio



Concept théorique de l'isolation

PAR L. HUGH WARD

Le concept actuel de réduction des pertes de chaleur et d'économie d'énergie est une préoccupation très récente. En effet, jusqu'à la crise d'énergie, aux environs de 1973, le but de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment n'était simplement que de maintenir plus facilement une température constante et confortable à l'intérieur des pièces habitées.

Le Tableau numéro 1, nous informe des valeurs de résistance thermique des parois et des pertes de chaleur correspondante pour la période de 1945 à 1975. Vous remarquerez que les variations sont très peu importantes tout au long de ces années. Une autre chose qui attirera votre attention, est le fait qu'aucune isolation n'était prévue au sous-sol.

A partir de 1973, on a réalisé de plus en plus

l'importance de réduire le coût de la consommation d'énergie domestique. Plusieurs études ont été entreprises et ont démontré que les pertes de chaleur par l'enveloppe du bâtiment, représentent la principale cause de la consommation d'énergie. Le tableau suivant illustre la répartition de la consommation d'énergie domestique en quatre (4) grandes catégories:

- CHAUFFAGE DE L'AIR 56%
- CHAUFFAGE DE L'EAU 20%
- APPAREILS ELECTRIQUES 19%
- ECLAIRAGE 5%

Dans le but de réduire les pertes de chaleur, l'industrie de la construction a cherché à augmenter la résistance thermique des parois du bâtiment et à étancher celles-ci le plus possible. Les différents paliers de gouvernements sont intervenus et continuent d'intervenir au moyen de normes et de

programmes spécifiques. Comme nous le verrons, il ne suffit pas simplement d'isoler ou de sur-isoler pour conserver l'énergie, il faut en même temps, prendre en considération de nombreux critères de performance tant au niveau de la conception qu'au niveau de la construction d'un bâtiment.

L'expérience des concepteurs et constructeurs a démontré qu'il résulte souvent de nombreux problèmes à la sur-isolation et que des précautions doivent être prises pour en réduire les effets non-désirables tels: la condensation, le soulèvement de la membrane intérieure des fermes de toit, la pourriture de la charpente et de multiples autres problèmes que vous connaissez probablement déjà.

Examinons ensemble les principes majeurs d'utilisation des isolants: à savoir, leur efficacité ther-

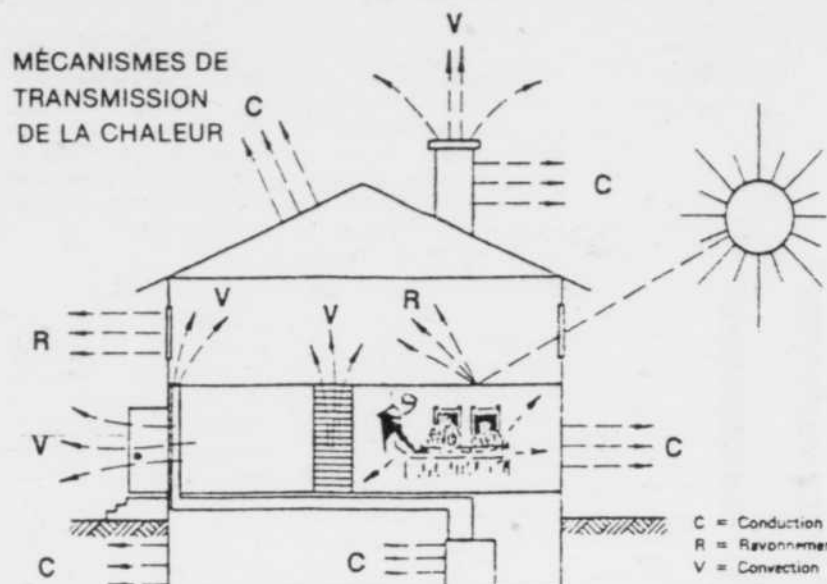
mique, la quantité optimale à installer et les conditions d'installation pour une performance satisfaisante.

METHODE DE PERTE DE CHALEUR

Les pertes de chaleur ne se produisent pas seulement de trois façons, comme nous l'apprend la théorie classique mais de plusieurs façons, dont quatre en particulier:

PAR CONVECTION

La convection est le phénomène de l'écoulement de chaleur créé par le mouvement circulaire de l'air. L'air chaud étant moins dense que l'air froid, il cherche à s'élever. Au contact de la surface plus froide au plafond, il refroidit et augmente de densité. Il s'écoule alors vers le bas en longeant les murs et les fenêtres où il perd de plus en plus de chaleur. Ce phénomène se produit non seulement sur les surfaces intérieures des murs mais aussi à l'intérieur des cloisons,



entre un double virage et entre deux portes, etc...

PAR RADIATION

La chaleur se perd également par rayonnement ou radiation. La transmission de chaleur par rayonnement est le phénomène par lequel un corps chaud transmet sa chaleur à un

corps plus froid par le moyen d'ondes électromagnétiques.

Il a été démontré en laboratoire que les pertes de chaleur par radiation par les vitres d'une fenêtre ainsi que par certains types de murs, représentent souvent plus de 50%

du total des pertes de chaleur. C'est aussi la principale raison pour laquelle les isolants n'ont pas une valeur de résistance thermique fixe. Celle-ci varie avec la température et en général augmente à mesure que la température extérieure baisse.

à suivre sur page 11

Dist. SHER-MAT Inc.

**MATÉRIAUX POUR
TOUT GENRE DE TOITURE
VENTE ALUMINIUM ET
ACIER ÉMAILLÉ
VIC METAL
COUPAGE - PLIAGE
DE MÉTAL EN FEUILLE**

NOUVEAUTÉS:

**BOIS et
MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**

1240, GALT EST, SHERBROOKE J1G 1Y5

569-6662 / 66

BANQUE NATIONALE DU CANADA

108, rue Wellington nord, #210
Sherbrooke (Québec) J1H 5B8
(819) 564-1440

Bertrand Moreau

Directeur associé
Prêts Hypothécaires



B. CHAMPIGNY INC.

Profitez dès maintenant des remises fédérale, provinciale et municipale. Nouveau développement sur la rue Mélèzes à Fleurimont

Plus de
125 TERRAINS

dans le plus beau coin de Fleurimont!

Pour réaliser votre rêve!
2222, Des Cyprès
567-6227

**S'IL NE PORTE PAS LA MARQUE
STYROFOAM* SM
CE N'EN EST PAS.**



*Marque de commerce de The Dow Chemical Company



Nous serons aux kiosques #129-130



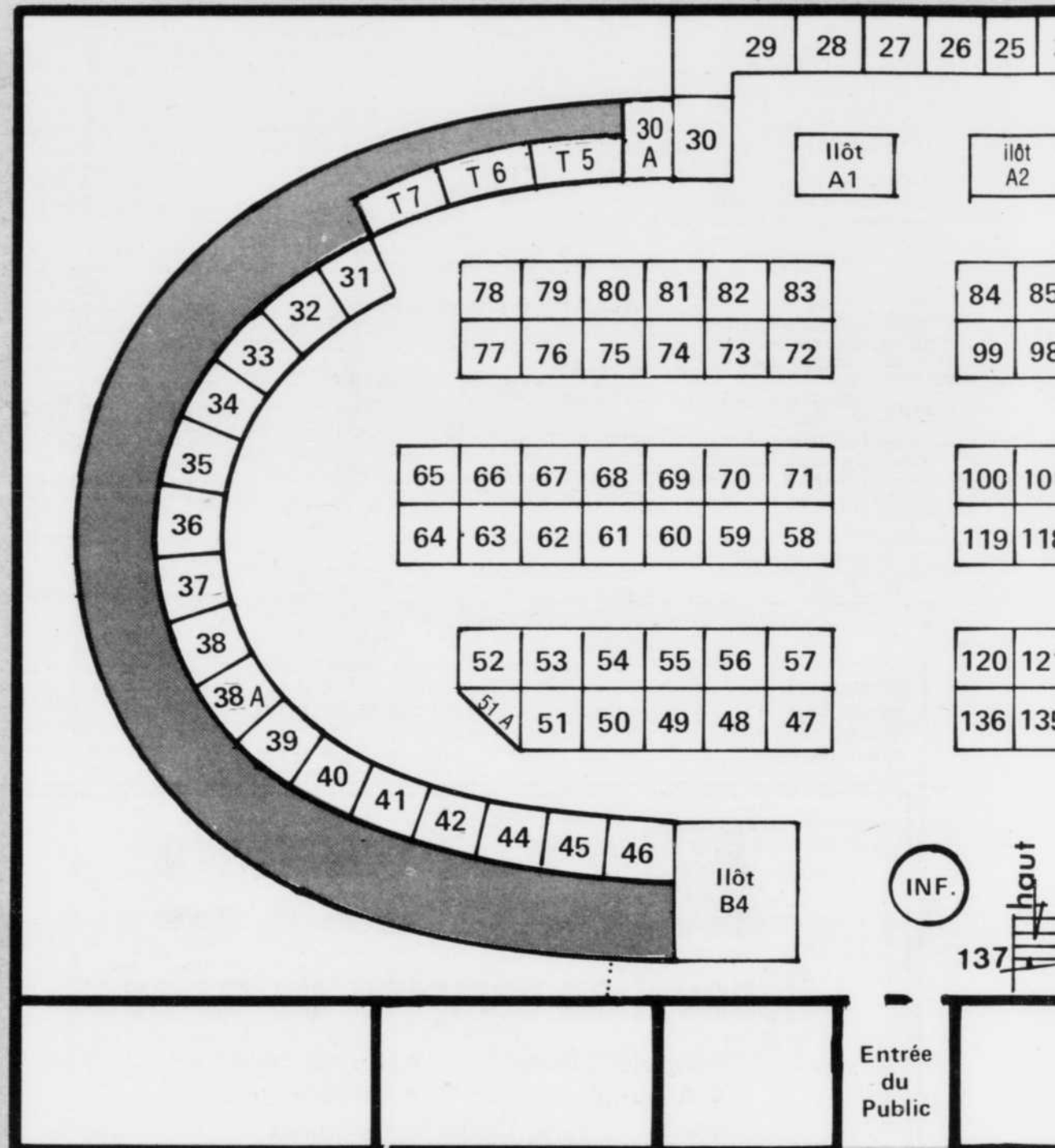
SALON HABITAT DE L'ESTRIE

Emplacement des stands

NOM DE L'ENTREPRISE

DE STAND

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Adam, W.H. Ltée | 11 |
| A.J.R. Inc. (Lennox) | 110-111 |
| Alarme Télévox Inc. | 99 |
| Aluminium Luc Fauteux Inc. | 52 |
| Aluminium Rock Forest Enr. | 91-92 |
| Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec, Région de l'Estrie Inc. | 137 |
| Arcon Canada Inc. | 69-70 |
| Atlas Turner Inc. | 49-50 |
| Audiobec Vidéo | 51A |
| Banque Nationale du Canada | 12 |
| Beaudin Réfrigération Inc. | 72-83 |
| Bergeron et Desmarais Inc. | 127 |
| Béton de l'Estrie Enr. | 109 |
| Bloc Vibré Inc. (Le) | 58 |
| Boiteau Luminaire | 84 |
| Boudreau, P.D. Construction Inc. | 17 |
| Centre Bi-Energie de l'Estrie Enr. | 87 |
| Centre du Canévas de l'Estrie Ltée | 106 |
| Centre du Tapis Couture Inc. | 120 |
| Chambre de Commerce | 46 |
| Chambre d'Immeuble de l'Estrie | 85 |
| Chromalox Inc. | 68 |
| Chubb Systèmes de sécurité | 61 |
| Compagnie du Gypse du Canada Ltée (La) | 18 |
| Compagnie Sherbrooke Trust (La) | 133 |
| Compagnie Trust Royal | 66-67 |
| Côté, Gaston Inc. | 13-14-15 |
| Croteau, Rochefort, Gendron, Loblanc & Associés Ltée | 135 |
| Cuisines Valentin (Les) | 125 |
| De La Conception, Robert Décorateur Inc. | 134 |
| De La Fontaine, G. & R. Inc. | 47 |
| Décoration King Inc. | 21 |
| Département de l'Energie Mines et Ressources du Canada | 33-34 |
| Distributeurs Duvernay Inc. | 121-122 |
| De-Mar Electricque Inc. | 102-103-104 |
| Dow Chemical Canada Inc. | 129-130 |
| Dubreuil, Gabriel Inc. | 74-75-76 |
| Ebénisterie Bon Accueil Enr. | 54 |
| Enduits Fariois Inc. (Les) | 9 |
| Estrimat Enr. | 19 |
| Extra Watt Inc. | 129A |
| Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Estrie | 39 |
| Fiberglass Canada Inc. | 105 |
| Fiducie Canada Permanent | 53 |
| Flammand, Donat Inc. | 126 |
| Forges Marin Enr. (Les) | 8 |
| Gotlin Ampex Inc. | 86 |
| Grillages de Sécurité J.L.C. Inc. | 60 |
| Hydro-Québec | 40-41 |
| Industrie Iko Ltée (les) | 98 |
| Industries Collinsville Inc. (Les) | 16 |
| Industries Prothermic Canada Ltée | 20 |
| Industries Ste-Anne de la Rochelle Inc. (Les) | 96 |
| Isolation Raymond St-Pierre & Fils Inc. | 62 |
| J.L.S. Inc. | A-2 |
| L.S.I. Informatique Ltée | 63 |
| Groupe-Conseil S.M. Inc. (Le) | 81 |
| Lafleur, Bertrand Electricien Inc. | 90 |
| Laforêt, Gérard Inc. | 82 |



Site du Salon: Stade intérieur au Pavillon Univestrie d

**Innovation
Manuel!**



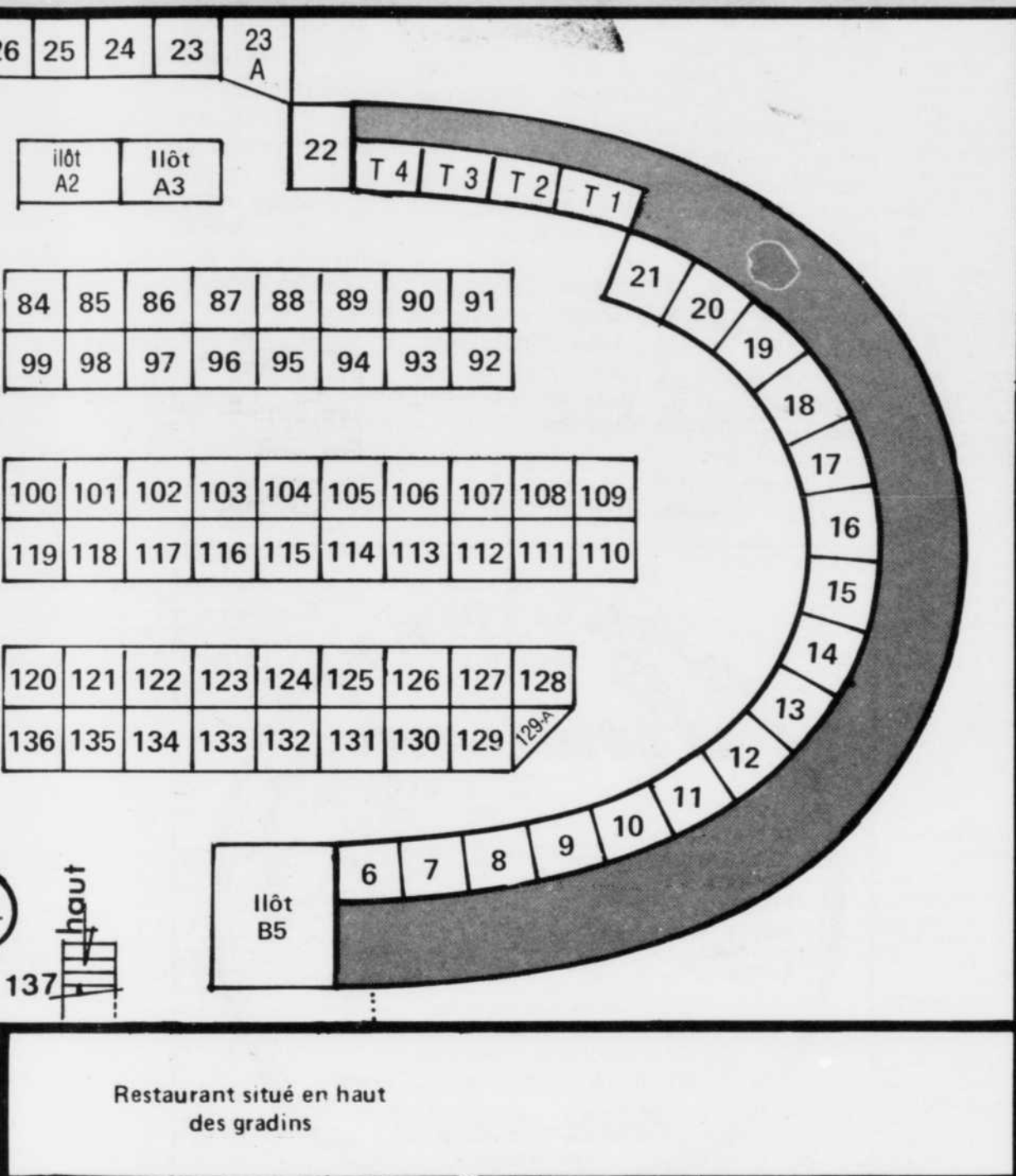
POUR DES

ESTRIE

DU 21 AU 24 AVRIL 1983



Plans et liste des exposants.



NOM DE L'ENTREPRISE

| NOM DE L'ENTREPRISE | # DE STAND |
|-------------------------------------------------------|-------------------------|
| Laur Luminaire Enr. | 64-65 |
| Le Prohon Inc. | 131-132 |
| Lebel & Fils Inc. | 28-29-30-30A |
| Location Martineau Enr. | 112-113 |
| Lumberland Inc. | 114-115-116-117-118-119 |
| M.T.S.B. Inc. | 23A-23-24 |
| Maccallum & Godbout 1972 Ltée | 123 |
| Machinerie Equipement A. & N. Ltée | 107-108 |
| Maison du Québec | 51 |
| Masonite Canada Inc. | 48 |
| Matériaux R. & R. Ltée | 56-57 |
| Menuiserie Denla Inc. | 73 |
| Menuiserie Lemieux Inc. | 80 |
| Ministère de l'Habitation | |
| Société d'Habitation du Québec | 36 |
| Corvée Habitation | 37 |
| Régie des entreprises de Construction du Québec | 38 |
| Direction générale de l'inspection | 38A |
| Morin, Robert | 55 |
| Nadon Briques & Pierres Ltée | 93-94 |
| Oxygène Soudest Inc. | 124 |
| Pavage Modulaire Enr. | 59 |
| Programme de Certification des Maisons Neuves (APCHQ) | 137 |
| Pella Québec Ltée | 100 |
| Petite Lucarne Décor Inc. (La) | 88 |
| Piscine Citadelle Entreprise Denis Fortier Inc. | 77-78-79 |
| Piscine J. Rouillard Inc. | 95 |
| Plastiques Reach Ltée (Les) | 89 |
| Plastmo Ltd | 101 |
| Portes de Foyer R.B. | 26 |
| Poulin, Raymond Enr. | 10 |
| Régie des Entreprises de Construction du Québec | 42 |
| Revêtement Richmond Inc. | 136 |
| Robert & Robert (1978) Ltée | B-5 |
| RP Vacuum Magog Inc. | 25 |
| RTSI Rodrigue Tremblay Sherbrooke Inc. | B-5 |
| Service et Rénovation Fournier Sherbrooke (1978) Ltée | 97 |
| Service de l'Estrie Vente-Réparation Inc. | A-1 et 27 |
| Sévigny, Jean-Paul Serres et Pépinières | 22 |
| Shell Canada Ltée | 6-7 |
| Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement | 35 |
| Société Métroheat Inc. | 128 |
| Tapis V.N. Inc. | B-4 |
| Télécommunications Sutel Inc. (Les) | 71 |
| Tuile Céramique Robert Villemare Inc. | A-3 |
| Université de Sherbrooke | 44 |
| Venmar Inc. | 31-32 |
| Ville de Rock Forest | 45 |
| Ville de Sherbrooke | 42 |
| CONSTRUCTEURS EXPOSANTS | |
| B. Champigny Inc. | T-5 |
| Construction R.R.C. Inc. | T-7 |
| Construction Raymond Villeneuve Inc. | T-4 |
| Les Constructions Gaétan Rouillard Inc. | T-3 |
| Les Constructions Jean-Guy Poulin Ltée | T-2 |
| Place Condonia | T-1 |
| Sirois, Pierre Construction Inc. | T-6 |
| EXPOSANT EXTERIEUR | |
| Excavation Tonka Jules Chapdelaine Inc. | |



Estrie

APCHA

89432

Estrie du Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke.

LES INFORMATIONS D'ÉQUERRE

visitez le kiosque

LUMBERLAND

L'ELECTRICITE: Pourquoi la panne?

(S.O.P.) - Lorsqu'une panne d'électricité se produit dans votre logement ou dans votre maison, elle peut prendre deux formes:

- toute votre installation électrique est inopérante, ce qui signifie que le voyage de l'électricité a été soudainement interrompu quelque part entre la centrale de production et votre logis (la plupart

du temps tout le quartier est touché);

- certains appareils électriques et certaines ampoules cessent de fonctionner alors qu'il y a du courant ailleurs dans la maison, ce qui s'explique de la façon suivante: toutes les installations électriques domestiques sont pourvues de plusieurs circuits dont chacun dessert quelques

prises de courant et d'éclairage; lorsque vous branchez trop d'appareils sur un même circuit, il y a surcharge; aussitôt, le fil métallique à l'intérieur du fusible qui protège ce circuit se rompt et le courant est interrompu.

Lorsque le courant est interrompu quelque part dans le réseau d'Hydro-Québec, ce peut être pour deux raisons, nécessaire ou accidentelle. L'interruption nécessaire peut survenir lors d'une période de consommation de pointe (la plupart du temps en hiver, à l'heure du souper). Si la demande d'énergie est trop forte, Hydro-Québec peut être obligée de couper le courant chez les abonnés, à tour de rôle; une interruption de ce genre peut durer de 15 à 20 minutes. Le courant peut également être coupé lorsque c'est indispensable pour effectuer l'entretien du réseau. Les interruptions acciden-

telles peuvent être dues à plusieurs facteurs: la foudre, le verglas qui alourdit les fils et les poteaux et les fait se rompre, le girage des lignes, les arbres, les déficiences techniques et les erreurs humaines (fausses manœuvres et accidents de la route).

QUE FAIRE EN CAS DE PANNE?

Si l'interruption se limite à votre demeure, vérifiez les fusibles. Si elle touche aussi le voisinage, informez-en Hydro-Québec. Dans ce cas, baissez les thermostats dans les pièces inoccupées et débranchez les appareils de chauffage d'appoint. Fermez également tous les appareils électriques, à l'exception du réfrigérateur et du congélateur. Seuls ces appareils se remettront donc en marche au moment du rétablissement du courant. Si la panne se prolonge, afin d'éviter tout risque de gel, d'asphyxie ou d'incendie, il faut éviter d'abord d'ouvrir le réfrigérateur, qui conservera ainsi plus longtemps les aliments; fermer les portes des pièces et rassembler toute la famille dans une seule pièce; se munir d'un appareil radio à piles pour savoir à quel moment le service sera rétabli; n'utilisez les poêles portatifs qu'avec la plus grande prudence.

SI VOUS QUITTEZ LA MAISON

Si vous devez quitter la maison alors qu'une panne d'électricité s'est produite, il faut prendre les précautions suivantes:

- en été, fermer tous les robinets; en hiver, couper l'eau et ouvrir les robinets;
- verser un produit anti-gel dans la cuvette et le réservoir des toilettes, ainsi que dans la garde d'eau des lavabos et des éviers;
- vider les radiateurs de leur eau et s'assurer que le combustible ne s'accumulera pas dans la fournaise.

APRES LA PANNE

Lorsque le courant revient, il vaut mieux attendre une demi-heure avant de rebrancher tous vos appareils, cela afin de permettre au réseau électrique de se stabiliser. Si les portes n'ont pas été ouvertes, les aliments contenus dans votre congélateur et votre réfrigérateur peuvent se conserver de 24 à 48 heures. C'est aussi le bon moment de vous assurer que vous avez en main tous les articles nécessaires en vue de la prochaine panne: lampe de poche, fusibles de rechange, bougies et allumettes, appareil de radio et réchaud de table et son carburant.

Le détecteur de fumée est obligatoire

par Martine Charrier (S.O.P.) - Depuis le lancement, vers 1976, de l'"opération détecteur de fumée" par la Direction générale de la prévention des incendies, l'idée de doter les maisons et endroits publics et commerciaux de tels appareils a fait son chemin; 500,000 foyers, soit 35%, les ont adoptés.

Dans la région de Montréal, où se trouve la plus forte concentration de population du Québec, seulement dix ou onze municipalités ont émis un règle-

ment rendant obligatoire l'installation de détecteurs dans les habitations neuves, ou anciennes, ou les deux.

Le ministère des Affaires municipales n'a pas l'intention pour le moment d'appuyer une demande de législation dans ce sens, non plus que la Direction générale de la prévention des incendies, organisme indépendant. Il vaut mieux persuader les gens et les municipalités.

Cela ne devrait pas être difficile, puis-



qu'une étude américaine a démontré que les détecteurs de fumée ont permis une réduction importante des pertes matérielles (de 20 à 66%) et des pertes de vie (environ 40%).



Estrie

APCHA



**ESTRIMAT ENR.
MAGOG**

52, Laurier, Magog, Qc — J1X 2K3

- PLAN DE MAISON
- ESTIMATION

- VENTE DE PORTES, FENETRES ET ARMOIRES
- REVETEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR EN BOIS
- TEINTURE CABOT

Jean-Pierre Fontaine (819) 843-7673



Bâtissons ensemble

**GABRIEL
DUBREUIL INC.**

CENTRE DE RENOVATION

1151, King est, Sherbrooke, J1G 1E6

Tél.: (819) 562-3891

Succursale à St-François-Xavier de Brompton, Québec

JOB 2V0 Tél.: (819) 845-4444

DE TOUT

pour la construction et la rénovation sous un même toit.

NOUVEAUX SERVICES:

- Service d'isolation
- Conversion des systèmes de chauffage à eau chaude et à air chaud

"BI-ENERGIE"

PISCINES
JOSEPH
Rouillard INC.

VENTE
INSTALLATION
RÉPARATION
SERVICE &
PIÈCES
PISCINES
HORS-TERRE
& CREUSÉES

ESTIMATIONS GRATUITES
ACCESS: JACUZZI · AQUA-LEADER · HAYWARD
PRODUITS CHIMIQUES
"L'IMPORTANT C'EST L'INSTALLATION"

562-4275
4401 BD BOURQUE
RK FOREST

Ouvert aux visiteurs 27 TERRAINS DISPONIBLES
Réservez le vôtre et réalisez votre projet

Une isolation au-delà des normes: murs, R22, plafonds, R40; de grandes pièces et une finition de bon goût.
AUSI MAISONS CONSTRUITES AVEC ISOLATION STANDARD

De bonnes raisons d'investir dans l'achat d'une maison neuve:

- un investissement dont la valeur s'accroît avec les années
- satisfaction d'être chez soi

Comparativement vivre en appartement ne constitue pas un investissement.
Ex. \$400 loyer mensuel pendant 20 ans \$96,000 qui ne vous donne droit à aucun bien puisque vous êtes toujours locataire.

Un nom qu'un ami recommande **845-7191**

OUVERT samedi et dimanche à partir de 13h à 17h sur semaine de 19h à 22h

Goretti Kennedy N. Holmes
Boul. St-François

PIERRE SIROIS CONSTRUCTION Inc.

Programme de subventions pour l'installation de chauffage bi-énergie dans les habitations

La situation énergétique des années 80 incite Hydro-Québec à mettre de l'avant différents programmes dont l'objectif est d'accroître ses ventes d'électricité tout en permettant aux consommateurs d'utiliser judicieusement l'énergie. C'est dans cette perspective qu'elle propose le Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations. Pour les fins du programme, le chauffage bi-énergie repose sur l'utilisation de l'électricité comme source principale de chaleur et d'une source d'énergie autre que le gaz naturel comme source d'appoint pour chauffer une habitation.

Depuis le lancement du programme, le 8 octobre 1982, jusqu'au 31 décembre 1983, Hydro-Québec accorde une aide financière sous la forme d'une subvention non imposable pouvant atteindre un maximum de 650\$, pour l'installation du chauffage bi-énergie dans une habitation individuelle (de type unifamilial). Après le 31 décembre 1983, le montant de la subvention sera le même pour tous et se chiffrera à 500\$. Au cours de l'année 1983, le programme pourrait être modifié de manière que les propriétaires et les locataires d'immeubles d'habitation de deux logements et plus puissent aussi s'en prévaloir.

Conditions d'admissibilité
Pour avoir droit à la subvention d'Hydro-Québec, il faut déjà utiliser un système de chauffage principal alimenté par une source d'énergie autre que l'électricité, ou se porter acquéreur d'une habitation neuve dans laquelle on trouve un système de chauffage bi-énergie. Toutefois, la grande majorité des habitations visées sont actuellement chauffées au mazout. La conversion à la bi-énergie pourrait vous permettre de profiter aussi d'une subvention du gouvernement fédéral.

En convertissant à la bi-énergie votre système de chauffage au mazout, par exemple, vous bénéficiez de l'aide financière d'Hydro-Québec et pourriez éventuellement toucher en plus la subvention du Programme canadien de remplacement du pétrole (P.C.R.P.).

Pour être admissible aux deux subventions, vous devez remplir les conditions suivantes:

- 1) L'installation de chauffage au mazout actuellement en usage dans une habitation individuelle (de type unifamilial) doit être convertie à la bi-énergie par l'addition d'un des systèmes de chauffage électrique dont les plus connus sont énumérés ci-après:
 - éléments électriques installés dans la chambre d'air chaud du système;
 - générateur de chaleur à air pulsé électrique;
 - générateur de chaleur à eau chaude électrique (hydro-nique);
 - chauffe-conduits;
 - pompe à chaleur;
 - plinthes chauffantes.

Un système de chauffage bi-énergie ne peut, dans le cadre du programme, être constitué d'une installation électrique combinée au gaz naturel.

2) Le fonctionnement des deux systèmes de chauffage doit être commandé par un mécanisme de permutation relié à un dispositif installé à l'extérieur. Quand la température extérieure s'abaisse et atteint un point de consigne déterminé en fonction de la zone climatique dans laquelle se trouve l'habitation (-12 ou -15°C), ce dispositif interrompt

automatiquement le fonctionnement du système électrique pour mettre en marche le système d'appoint et, inversement, quand la température remonte au-dessus de ce point de consigne, Hydro-Québec ou votre chauffagiste pourra, en consultant les documents appropriés, vous indiquer dans quelle zone se situe votre habitation. Le consommateur doit faire en sorte que son installation de chauffage électrique soit d'une puissance suffisante pour assurer son confort au moins jusqu'à -12 ou -15°C selon le cas, c'est-à-dire jusqu'à ce que le système d'appoint prenne la relève.

3) Le consommateur doit faire exécuter, moyennant des frais de 25\$, une analyse énergétique de l'habitation telle que proposée par ENERGAIN QUÉBEC, sans avoir toutefois l'obligation de réaliser les travaux recommandés. Cette analyse énergétique peut être faite avant ou après la conversion et elle n'est pas requise dans le cas d'une maison neuve.

4) Le système de chauffage actuel doit être en état de fonctionner de façon satisfaisante pendant au moins cinq ans encore. Ainsi, les systèmes à air chaud installés en 1967 ou après, de même que les systèmes à eau chaude en service depuis 1957 sont admissibles au programme. Tous les systèmes de plus de 15 ans et qui fonctionnent par circulation d'air chaud ou de plus de 25 ans et fonctionnant par circulation d'eau chaude, devront être vérifiés par un maître mécanicien en tuyauterie qui attestera par écrit leur état de fonctionnement.

5) L'installation du chauffage bi-énergie doit être terminée avant le 31 décembre 1983 pour donner droit à la subvention de 650\$, et avant le 31 décembre 1984 pour permettre de réclamer le montant fixe de 500\$.

6) La formule de demande de subvention dûment remplie doit parvenir à Hydro-Québec au plus tard le 1er avril 1984 si le consommateur réclame 650\$, et au plus tard le 1er avril 1985 s'il réclame 500\$.

Hydro-Québec se réserve le droit de n'accepter que les 100 000 premières demandes de subventions. Elle n'admet pas au programme les habitations raccordées à un réseau d'électricité autonome, mais accepte celles qui sont alimentées par un réseau d'électricité privé ou municipal.

Conditions générales
La puissance de chauffage électrique à installer pour convertir une installation à la bi-énergie varie d'une habitation à l'autre en raison de différents facteurs comme le volume des locaux habitables, la qualité de l'isolation thermique ou les habitudes de consommation des occupants.

Ce sont ces facteurs qui influent sur la consommation annuelle d'énergie et c'est sur cette consommation que l'on s'appuie pour déterminer la puissance électrique requise dans chaque cas. Assurez-vous donc auprès de votre installateur, que la puissance du chauffage électrique que vous ferez installer est suffisante pour assurer votre confort au moins jusqu'à -12 ou -15°C selon le cas, soit jusqu'à ce que le système d'appoint prenne la relève. Dans ces conditions et

moyennant certaines restrictions, il sera possible dans la plupart des cas, de convertir une installation à la bi-énergie sans devoir changer le branchement électrique de l'habitation.

Dans un avenir relativement rapproché cependant, Hydro-Québec prévoit offrir un tarif préférentiel aux consommateurs qui auront opté pour la bi-énergie et qui accepteront de faire télécommander leur installation. Il pourrait arriver alors qu'Hydro-Québec laisse fonctionner de manière continue votre système électrique, quelle que soit la

température extérieure. Cette décision pourrait survenir au cours d'un week-end par exemple. Il faudrait alors, pour faire face à toute éventualité, que votre système de chauffage électrique soit suffisamment puissant pour compenser en tout temps les déperditions de chaleur de votre habitation.

Pour faire installer une telle puissance de chauffage électrique chez vous, il se peut que vous soyez obligé de refaire le branchement électrique principal de votre habitation. Consultez un maître électricien. Lui seul est autorisé à

faire ce genre de travail. Il peut donc vous renseigner à ce propos et évaluer le coût de remplacement du branchement électrique.

Et puisqu'un spécialiste peut normalement convertir un système à la bi-énergie en quelques heures, il peut l'effectuer en tout temps, même en pleine saison de chauffage.

Enfin, comme le système à mazout fonctionne uniquement par temps froid et de façon continue, il en résulte un prolongement de la vie de tout le système à combustion et une amélioration de son rendement énergétique annuel.

L'exemple suivant illustre combien pourrait coûter cette conversion dans le cas où il n'est pas nécessaire de refaire le branchement électrique principal, chez un consommateur qui n'a pas déjà bénéficié d'une subvention du P.C.R.P. et qui se chauffe au mazout dans une habitation individuelle (de type unifamilial) d'environ 95 m².

- Éléments électriques installés dans la chambre d'air chaud du système de chauffage au mazout: 1 400\$
- Moins, la subvention du P.C.R.P.* (50% des frais de

conversion jusqu'à concurrence de 800\$): (700\$)

- Moins, la subvention d'Hydro-Québec, (reste des frais de conversion jusqu'à concurrence de 650\$, en 1983): (650\$) 1 350\$

- Montant payé par le consommateur: 50\$

Il s'agit bien sûr d'un exemple; il pourrait vous en coûter plus ou moins selon les caractéristiques de votre système de chauffage actuel, le volume de votre habitation et l'importance des travaux à réaliser.

* La subvention du gouvernement fédéral est imposable.

Trois programmes, un objectif: améliorer le rendement énergétique des habitations du Québec



Programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec



Programme d'efficacité énergétique

Programme de subventions pour l'installation du chauffage

BI-ÉNERGIE
BI-ÉNERGIE
dans les habitations

1
Le principal objectif d'ENERGAÏN QUÉBEC est d'améliorer le rendement énergétique des habitations déjà existantes au Québec. A cet effet, Hydro-Québec offre une assistance technique (analyse du système de chauffage par combustion, etc.) ainsi qu'une assistance financière (sous forme de prêt) aux propriétaires et aux locataires désireux d'améliorer le rendement énergétique de leur logement.

2
Le Programme des deux "E" a pour but de favoriser l'utilisation de meilleurs critères d'efficacité énergétique lors de la construction de maisons. Ce Programme contient une série de recommandations plus élevées que celles auxquelles on se réfère généralement pour assurer l'isolation thermique des maisons en construction. Les maisons neuves construites selon ces recommandations sont certifiées sur demande par Hydro-Québec.

3
L'objectif de ce Programme est d'accroître les ventes d'électricité d'Hydro-Québec tout en permettant aux consommateurs d'améliorer le rendement énergétique annuel de leur système de chauffage. Afin de favoriser l'installation du système de chauffage bi-énergie, Hydro-Québec offre une subvention non imposable (maximum de 650 \$) qui s'ajoute à la subvention du Programme canadien de remplacement du pétrole (P.C.R.P.)



Au plaisir de vous voir au Salon Habitat de l'Estrie

machinerie & équipement



MACHINERIES A BOIS NEUVES
ET USAGEES

Normand Groleau
vice-président

459, Boucherville,
Parc industriel,
Sherbrooke.
J1L 1X7

(819) 563-6555

Alarme Televox Inc.



- INDUSTRIEL • COMMERCIAL
- RESIDENTIEL

SERVICE DE PROTECTION ET D'ALARME

- Anti-vol • Feu
- Poste moniteur relié - police ou TAS

Représ: Richard Nadeau, Maurice Roy

1380 Léonard
Sherbrooke, QC J1K 2L6 (819) 569-5666

SERVICE DE L'ESTRIE INC.

VENTE:

JENN-AIR

MOFFAT

Admiral

REPARATION:
TOUTES MARQUES

225, Wellington sud
Sherbrooke, Québec
563-0563



**MacCallum
Godbout (1972)
Ltée / Ltd.**

SYSTEME DE GICLEURS AUTOMATIQUE APPROUVE

1089, Wellington sud
Sherbrooke, Québec

J. Dubois
représentant

NUIT: 562-0265
567-3061

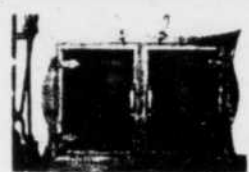
JOUR: 562-4022
566-5496

MAISONS APPARTEMENTS

1½ - 2½ - 3 - 4 - 6 pièces
Meublés ou non meublés

WILLIE VENNER
propriétaire

252, 11e Avenue nord
Sherbrooke, Qué., J1E 2V3
Tél.: (819) 565-7955



— PORTES
— ACCESSOIRES
POUR FOYER
et FRANKLIN

RECUPERATEUR DE CHALEUR

ROGER BOURGAULT

5967, Forget
Rock Forest JOB 2JO

864-6337



Shell Canada Limitée

LA PETROLIERE QUI S'OCCUPE DE TOUT
VENTE / INSTALLATION / INSPECTION ENERGAIN
DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE BI-ENERGIE
et surtout... le service après-vente

Votre agent

PETROLES A. SEGUIN & FILS INC.
200, Wellington sud
Sherbrooke

569-5991

NOUS SOMMES FIERS DE PARTICIPER AU PREMIER SALON
HABITAT DE L'ESTRIE DU 21 AU 24 AVRIL 1983.

NOUS VOUS INVITONS A NOUS VISITER AU STAND 133 POUR
OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR NOS PRETS HY-
POTHECAIRES ET OBTENIR DES PAMPHLETS SUR NOS DIF-
FERENTS SERVICES QUE NOUS VOUS OFFRONS.

NOUS VOUS REMETTRONS EGALEMENT UN SAC EN PLASTI-
QUE QUI SERA TRES UTILE POUR EMPORTER TOUS LES
PAMPHLETS QUI VOUS SERONT REMIS PAR LES DIF-
FERENTS EXPOSANTS.

AU PLAISIR DE VOUS VOIR AU STAND 133

LE SERVICE DES PRETS HYPOTHECAIRES.



SHERBROOKE TRUST

75 WELLINGTON N., SHERBROOKE (Québec) J1H 5B5 TEL.: 819/563-4011



**DISTRIBUTEUR
DE
TUILES
CERAMIQUES**

Sherbrooke: 562-4852
115, rue Grandes-Fourches sud

Salle d'échantillons
Peinture - Papier peint
Bain tourbillon



**OXYGENE SOUDEST
INC.**

135, boul. Jacques-Cartier sud
Sherbrooke, Qué. J1J 2Z4

Tél.: (819) 567-4866

- Gaz industriel et médicaux
oxygène, acétylène, argon, hélium
- Equipement et accessoires de soudure
- Alliages spéciaux pour la réparation
- Outillage électrique
- Abrasifs de tous genres

SERVICE TECHNIQUE A DOMICILE



**DISTRIBUTEUR
AIR LIQUIDE CANADA**



CHDC/CCH

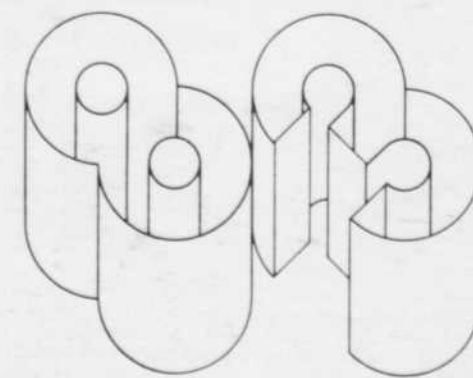
Awards for Residential Design '83
Prix du modèle d'habitation '83

Deadline: April 30, 1983
Date limite de présentation: 30 avril 1983

Entry forms available from
Les formulaires d'inscription sont disponibles auprès du

Canadian Housing Design Council
Conseil canadien de l'habitation
M-2 L'Esplanade Laurier
171 Bank Street
Ottawa, Ontario K2P 1W5

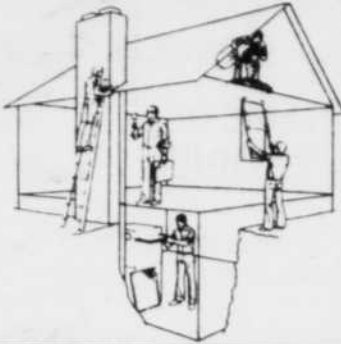
AWARDS/PRIX



Call for Entries/Demande d'inscription

89426

Réparer les murs et les plafonds



Il arrive parfois que des lézardes se forment dans les murs et les plafonds. Lors de l'entretien saisonnier, il est alors temps de repérer ces petites fissures et de les réparer avant que les dommages soient trop importants.

Plusieurs causes sont

à l'origine de ces fissures: vibrations, gauchissements du bois, conditions atmosphériques, etc. Les petites fissures se réparent facilement et même si les plus grandes exigent un travail plus minutieux, elles peuvent être bouchées de façon très efficace.

Petites fissures

- Elargissez la fente à l'aide d'un couteau ou de toute autre pièce métallique mince et nettoyez bien la crevasse.
- Remplissez avec un mélange spécial à plâtre, laissez sécher et sablez.
- Finalement, appliquez une couche d'apprêt ou de laque.

Larges fissures

- Nettoyez la crevasse et mouillez-en les bords.
- Remplissez-la de préparation à plâtre et laissez sécher au moins une journée.
- Mouillez légèrement et recouvrez de plâtre.



Opération calfeutrage isolation

Le calfeutrage des fissures est aussi un moyen efficace et économique d'éliminer les infiltrations d'air froid qui rendent votre maison inconfortable. Souvenez-vous que le calfeutrage se fait toujours de l'intérieur de votre maison.

Calfeutrez les endroits suivants:

- Le point de rencontre d'une fenêtre ou d'une porte avec le revêtement intérieur
- Les prises de courant et les interrupteurs
- Le point d'appui des murs sur les fondations.

N'oubliez pas de calfeutrer autour des plafonniers encastrés, des tuyaux, des conduits d'air et des fils électriques qui traversent le plafond pour se rendre au grenier. Du givre se forme-t-il entre la fenêtre et la contre-fenêtre? C'est que la fenêtre intérieure laisse passer l'air chaud et humide qui



se condense au contact de la vitre froide de la contre-fenêtre. Rendez la fenêtre intérieure plus étanche que la fenêtre extérieure: installez-y des coupe-froid et du calfeutrage.

• L'étaupe, la laine minérale et le fibre de verre sont recommandées pour boucher de grandes fissures, par exemple, autour du bâti d'une fenêtre.

• Les pâtes en cartouches à base de latex, butyle et polyvinyle et les pâtes d'élastomère sont particulièrement durables et

s'utilisent pour boucher de petites fissures.

• Les mousses de polyuréthane en contenant pressurisé servent à remplir les joints entre le bâti d'une fenêtre et le mur. Ces mousses ont l'avantage d'adhérer à toutes les surfaces et elles prennent de l'expansion à la pose.

• Le calfeutrage de mastic en bande s'applique facilement sur les fissures ainsi que sur les parties mobiles des fenêtres. Il s'enlève facilement sans abimer la finition intérieure et il est réutilisable.

Réparation des gouttières

Réparer une gouttière percée par la rouille est chose facile. Voici comment procéder:

- 1) enlever la rouille qui s'écale
- 2) frotter au papier sablé ou à la brosse d'acier la rouille incrustée
- 3) essuyer avec un chiffon imbibé de diluant à peinture (térébenthine) la poussière du sablage
- 4) poser une couche de ci-

ment plastique autour de la perforation

5) recouvrir le tout d'une tôle et badigeonner à nouveau de pâte à calfeutrer.

Si le trou est passablement grand, procédez de la façon suivante:

- 1) placer une tôle de la même forme que la gouttière sur le trou ou utiliser des morceaux de gouttière

2) faire dépasser la tôle d'au moins 2 pouces de chaque côté de la perforation

3) appliquer du calfeutrage sous la tôle

4) presser la tôle sur le trou

5) recouvrir le tout de pâte à calfeutrer.

Les gouttières peuvent durer un bon nombre d'années si elles sont régulièrement entretenues.



BÉTON DE CIMENT

COMMERCIAL INDUSTRIEL RÉSIDENTIEL

ESTIMATIONS GRATUITES

800 KING E SHERBROOKE

569-6333

SPECIALISTES EN THERMOPOMPES

CLIMATISATION
THERMOPOMPES
VENTE & SERVICE

YORK DIVISION OF BORG WARNER CORPORATION

Le Prohon
INC.

RÉFRIGÉRATION

864-4255
563-4191

SHERBROOKE
6171 BD BOURQUE ROCK FOREST (SHERBROOKE)
RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

JEAN-CLAUDE MONGEAU ENR.

Coffrage de béton, Solage, Footing

ST-DENIS DE BROMPTON JOB 2PO C.P. 134

Tél.: 846-3505



GAÉTAN LAFLÈCHE

ENTREPRENEUR GENERAL

CONSTRUCTIONS
RÉSIDENTIELLES
ET COMMERCIALES

73, RUE LEVESQUE,
SHERBROOKE, QUE. J1E 1M4

TEL: 569-4351

ARMOIRES DE CUISINE — PORTES DE GARAGE

ESTIMATION GRATUITE



Le plus grand centre de
couvre-plancher de la région

Visitez notre kiosque No K-120 au Salon de l'Habitat 83

René Perron, représentant division contrats

CENTRE DU

Tapis Couture INC.

820, Wellington sud, Sherbrooke, J1H 5E4, 566-7111

Tapis — Prélart — Tuiles — Céramique — Tapisserie

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, JEUDI 21 AVRIL 1983 0 17

Rénovation et restauration sont aussi subventionnées

Loginove! Le programme dont on a le plus souvent annoncé la création et la mise en marche. L'une des créations de la Société d'habitation du Québec, et administrée par les Caisses populaires Desjardins, qui se porte très bien, selon un porte-parole de l'organisme gouvernemental. Il accorde à ceux qui rénovent leur logement des subventions non imposables.

Ce programme est restrictif en ce sens qu'il est en vigueur seulement dans les municipalités reconnues par le Programme d'amélioration et de remise en état des logements. Tout de même, ses tentacules s'étendent continuellement. L'immeuble doit présenter une déficience reconnue. Le bénéficiaire doit être propriétaire d'un immeuble à logements locatifs ou de sa maison (ou d'un logement).

Les travaux admissibles de restauration doivent coûter au moins \$4,000 par logement.

Le programme accorde au propriétaire occupant une subvention s'échelonnant de 0 à 75 pour 100 du coût des travaux reconnus,

aide basée sur un revenu familial redressé de pas plus de \$25,000.

Le logement locatif reçoit une subvention variant selon le nombre de pièces et le loyer net du logement et s'échelonnant de 0 à 90 pour 100 du coût des travaux reconnus.

Le locataire ennuyé par les inconvénients de travaux importants peut recevoir une indemnité allant jusqu'à \$325.

Pour des renseignements supplémentaires on communique avec sa municipalité, sa caisse populaire ou on téléphone à 1-800-463-4315 (sans frais).

Rénovation des maisons

Le gouvernement fédéral offre un prêt de \$3,000 qui peut devenir une subvention pour inciter les Canadiens à rénover leur logement. Il faut être propriétaire d'une maison unifamiliale ou d'un duplex pour en bénéficier et ne pas gagner plus de \$48,000 par année; les logements individuels en copropriété et en coopérative sont aussi admissibles.

Presque tous les tra-

voux de rénovation à une maison sont acceptés, à moins qu'il s'agisse d'aménagements de "luxe".

Le prêt sans intérêt, se transforme en subvention à la fin des travaux qui doivent coûter au moins \$2,500.

Le tiers des dépenses doit aller au paiement de la main-d'oeuvre.

On ne peut en même temps bénéficier du programme de remise en état des logements et de Loginove.

L'aide financière est calculée selon les revenus: 30 pour 100 et moins du coût des travaux à partir de \$30,000 et plus de gains annuels pour finalement ne rien recevoir à plus de \$48,000 et être accessible au maximum (\$3,000) à moins de \$30,000.

Il faut être en mesure de fournir le reste de l'investissement.

Il ne faut pas avoir l'intention de vendre la maison avant un an après la fin des travaux.

Les bureaux locaux et régionaux de la Société canadienne d'hypothèque et de logement sont en mesure de vous informer plus. A Sherbrooke le numéro de téléphone est 565-4220.

Remise en état des logements

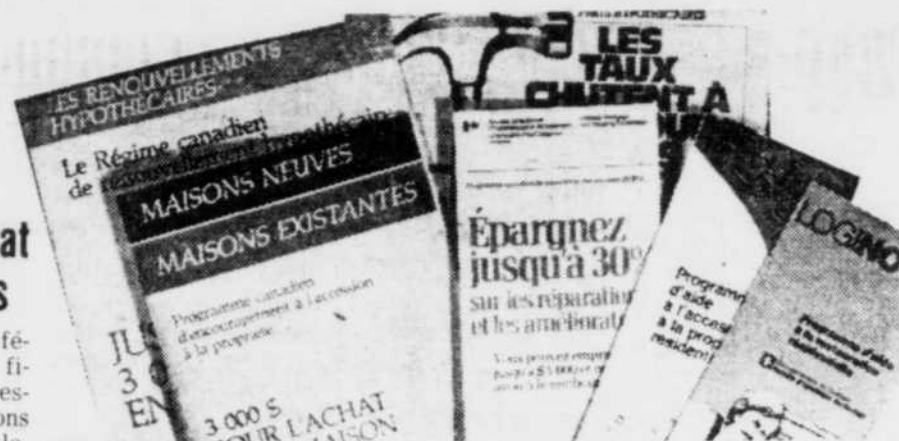
Le gouvernement fédéral offre une aide financière pour la restauration des maisons unifamiliales ou des logements qui présentent des déficiences au niveau de la charpente, de l'électricité, de la plomberie, du chauffage et de la sécurité en matière de prévention des incendies. Il peut y avoir d'autres travaux acceptés.

Le programme vaut pour les municipalités de 2,500 habitants au moins et certaines villes spécifiques.

Le propriétaire-occupant ne doit pas gagner plus de \$16,500 par année et les locataires de logements doivent se soumettre à un contrôle des loyers.

L'aide est un prêt de \$10,000 au taux du marché pour une période de 20 ans et la subvention est calculée selon le revenu familial inférieur à \$16,500.

Pour un logement locatif, la subvention peut atteindre 50 pour 100 des frais de rénovation jusqu'à un maximum de \$2,500 par logement. La remise est versée alors à raison de \$250 par année, en 10 ans.



Subventions pour l'achat d'une maison

Le programme québécois d'aide à l'accession à la propriété résidentielle existe depuis le mois de mai 1981. Il s'adresse aux familles qui ont un enfant de moins de 12 ans, mais couvre aussi bien la maison existante que la neuve et la maison mobile.

Ce programme offre à ses bénéficiaires une subvention en rabais d'intérêt pour les cinq premières années du prêt hypothécaire. Le gouvernement paie la totalité des intérêts sur la première année, les deux tiers la deuxième année et le tiers durant les trois années suivantes. Pour le logement existant, les intérêts sont payés de la même façon mais sur un montant de \$6,000 tandis que dans le cas de la maison mobile on calcule la subvention sur \$4,000.

A cela s'ajoutent des

remboursements de capital si d'autres enfants naissent durant ces 5 années: \$2,000 pour l'avènement du 2e enfant (il en faut au moins un au départ) dans tous les cas; \$4,000 pour les deux autres dans le cas d'une maison neuve, pour un maximum de \$10,000; dans le cas de la maison usagée le maximum est de \$6,000 avec les \$4,000 au deuxième enfant tandis que le ménage d'une maison mobile reçoit \$2,000 au second enfant pour un maximum de \$4,000.

Le type de logement accessible: unifamilial, duplex, triplex, quadruplex et autres, condominium, coopérative d'habitation avec droit d'occupation, mais le prix maximal est de \$60,000 l'unité.

Le bénéficiaire doit détenir le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

Il ne faut pas avoir possédé une résidence principale, ni le conjoint.

L'hypothèque doit représenter au moins la valeur des subventions totales possibles.

Le logement doit être occupé dans les 24 mois suivants son acquisition.

L'achat d'une maison mobile doit être financé par un prêt hypothécaire assuré par une société d'assurance hypothécaire. À compter du premier janvier 1983, les nouveaux immeubles devront être construits sur des terrains dont la superficie n'exécède pas 420 mètres carrés; ou encore sur des terrains répondant aux normes prescrites par la municipalité et le ministère de l'Environnement, si le terrain n'est pas viabilisé.

Pour plus d'information on téléphone à 643-7676 ou de l'extérieur de la région de Québec à 1-800-463-4315 (sans frais).

Le programme canadien d'Encouragement à l'accession à la propriété accorde 3,000\$ à tout acheteur de maisons neuves, qu'il ait déjà possédé une maison ou non

Cette aide financière n'est pas imposable. Il n'y a aucune limite de revenu.

Vous devez avoir l'intention d'occuper cette maison comme votre résidence principale. (La SCHL pourra vérifier si vous devenez un résident permanent de cette maison.) Une seule somme sera versée à un acheteur.

La vente doit être conclue après le 28 juin 1982 et la date de l'offre d'achat acceptée et dûment signée ne doit pas être ultérieure au 30 avril 1983.

Vous devez être en mesure de fournir au minimum 10 pour cent du prix d'achat à même vos propres ressource-

ces, pour la mise de fonds initiale.

Lorsque vous fournissez la mise de fonds minimum de 10%, les 3 000\$ doivent servir à réduire votre dette hypothécaire.

Le prix d'achat de la maison ne doit pas dépasser 100 000\$.

Les subventions ou contributions provinciales, auxquelles les demandeurs peuvent avoir droit, n'affectent aucunement leur admissibilité à cette aide du gouvernement fédéral.

Dans certaines circonstances, les maisons mobiles seront aussi admissibles.

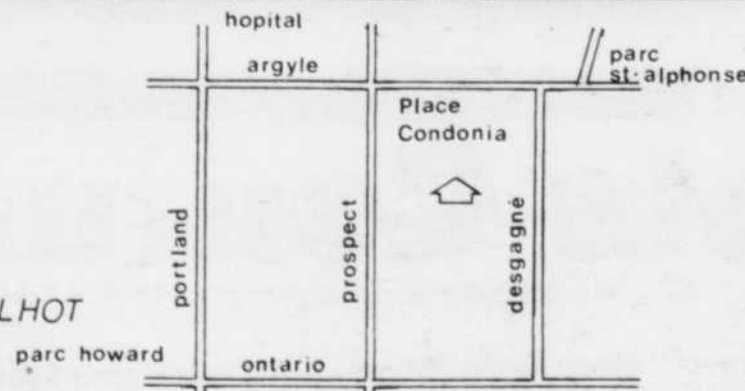
PLACE CONDONIA

condominiums
site de prestige



promoteurs
GASTON RICHARD
RENÉ COUTURIER

architectes
JUBINVILLE & MAILHOT




D 18 LA TRIBUNE, SHERBROOKE, JEUDI 21 AVRIL 1983



La Petite LUCARNE
DÉCOR INC.

Gustave LeBel
Décoration intérieure de distinction

764 est, rue King Sherbrooke, Qué. J1G 1C5
(819) 562-9947



Ville de Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke est heureuse de s'associer au SALON HABITAT DE L'ESTRIE et souhaite à tous la plus cordiale bienvenue au

kiosque de la Ville.

Le Maire de Sherbrooke
M. Jean-Paul Pelletier
et les membres du conseil



Bâtir avec corvée-habitation

En collaboration avec tous les partenaires de la construction, CORVEE-HABITATION poursuit son action, cette année.

Pour faciliter, plus encore, l'accès à la propriété au plus grand nombre de Québécois, CORVEE-HABITATION protège les futurs propriétaires contre les remontées imprévisibles des taux hypothécaires; CORVEE-HABITATION garantit un taux maximum de 11 1/2%, et cela pendant les trois prochaines années.

Bâtir constitue encore un des meilleurs placements

contre l'inflation. C'est enrichir son patrimoine. Voyez votre entrepreneur et analysez avec lui toutes les possibilités et tous les avantages de bâtir maintenant, même si vous êtes déjà propriétaire.

LES AVANTAGES DE BATIR MAINTENANT

- La garantie d'un taux plafond de 11 1/2% pendant 3 ans.
- Pour un travailleur de la construction admissible au programme, un bénéfice additionnel équivalent à 1/2 de 1% du taux de Corvée-Habitation.
- Ceux qui ont souscrit à

un plan d'épargne-logement en 1982, peuvent bénéficier d'une déduction d'impôt additionnelle de 2 000\$ s'ils acquièrent et habitent un logement neuf le ou avant le 30 avril 1983. Dans le cas d'un ménage, cette déduction additionnelle peut atteindre 6 000\$.

- Les municipalités sont déjà habilitées à accorder d'autres avantages spécifiques aux acquéreurs d'habitations nouvelles. Il suffit de se renseigner auprès d'elles.
- Certains professionnels qui contribuent à Corvée-Habitation consentent pour leur part, des avantages supplémentaires.

LES TYPES

D'HABITATION A BATIR MAINTENANT

- Les logements doivent appartenir à l'un des types d'habitation qui suivent:
 - de l'unifamilial au quintuplex;
 - condominiums (co-propriétés divisées);
 - Logements coopératifs non déjà subventionnés par les programmes existants;
 - Tout bâtiment résidentiel n'excédant pas 3 étages, ou qui peut faire 4 étages avec sous-sol habitable.
- Dans le cas des condominiums, la hauteur du bâtiment peut atteindre 7 étages au sens du code du bâtiment ou peut faire 8 étages avec sous-sol habitable.

LES CONDITIONS POUR BATIR MAINTENANT

- Le prix de chaque logement ne doit pas excéder 60 000\$, excluant le prix du terrain.
- Le montant de l'hypothèque pouvant être subventionné est limité à 55 000\$.
- Ces logements doivent être:
 - construits par les travailleurs et les employeurs qui respectent les modalités de participation à Corvée-Habitation;
 - financés par les institutions financières participantes;
 - couverts par un programme approuvé de certification de garantie des maisons neuves.

LE REQUERANT

- Pour pouvoir bénéficier de Corvée-Habitation, le requérant doit remplir les conditions suivantes:

faire l'acquisition d'un logement mis en chantier entre le 1er janvier et le 15 juillet 1983 et terminé le ou avant le 31 décembre 1983. Dans le cas d'un logement en co-propriété, il doit être terminé le ou avant le 30 juin 1984; avoir conclu une offre d'achat ou un contrat de construction le ou après le 1er janvier 1983; habiter le logement dans les 12 mois qui suivent le début des bénéfices de Corvée-Habitation.

N.B. Certains logements mis en chantier avant le 1er janvier 1983 peuvent

être admissibles; renseignez-vous.

LES MATERIAUX POUR BATIR MAINTENANT

- De préférence des matériaux fabriqués au Québec, afin de favoriser les retombées de Corvée-Habitation chez nous.

OU VOUS ADRESSER POUR BATIR MAINTENANT?

- A Québec 643-7676
- Partout ailleurs au Québec, sans frais: 1-800-463-4315

Ecrivez à: Corvée-Habitation, 1054, Conroy, Edifice "G", bloc 2, 4e étage, Québec, QC G1R 5E7

Où renseignez-vous à votre institution financière.

FAITES VOTRE CALCUL!

| | 1 ^{re} année | 2 ^e année | 3 ^e année |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| 1 Economies réalisées à partir du taux d'intérêt de 11,5% | | | |
| 2 Montant déductible du REEL | | | |
| 3 Programme municipal | | | |
| 4 Avantages des autres programmes (Ex. 3000 \$ du gouvernement fédéral) | | | |
| 5 Participation des ordres professionnels | | | |
| Total des économies | | | |

TOTAL DES ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR 3 ANS

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

CORVÉE-HABITATION

GARANTIT UN TAUX MAXIMUM DE 11 1/2% PENDANT 3 ANS

Pour faciliter, plus encore, l'accès à la propriété au plus grand nombre de Québécois, CORVEE-HABITATION protège les futurs propriétaires contre les remontées imprévisibles des taux hypothécaires; CORVEE-HABITATION garantit un taux maximum de 11 1/2%, et cela pendant les trois prochaines années.

Bâtir constitue encore un des meilleurs placements contre l'inflation. C'est enrichir son patrimoine. Voyez votre entrepreneur et analysez avec lui toutes les possibilités et tous les avantages de bâtir maintenant, même si vous êtes déjà propriétaire.

1 LE PRINCIPAL AVANTAGE

La garantie que, dans le cadre de CORVEE-HABITATION, votre taux hypothécaire n'excèdera pas 11 1/2% pendant 3 ans.

2 LA PRINCIPALE CONDITION

Bâtir - Bâtir un logement dont le prix n'excède pas 60 000 \$ et dont la mise en chantier est effectuée avant le 15 juillet 1983. Ce montant ne comprend pas le coût du terrain et de l'infrastructure.

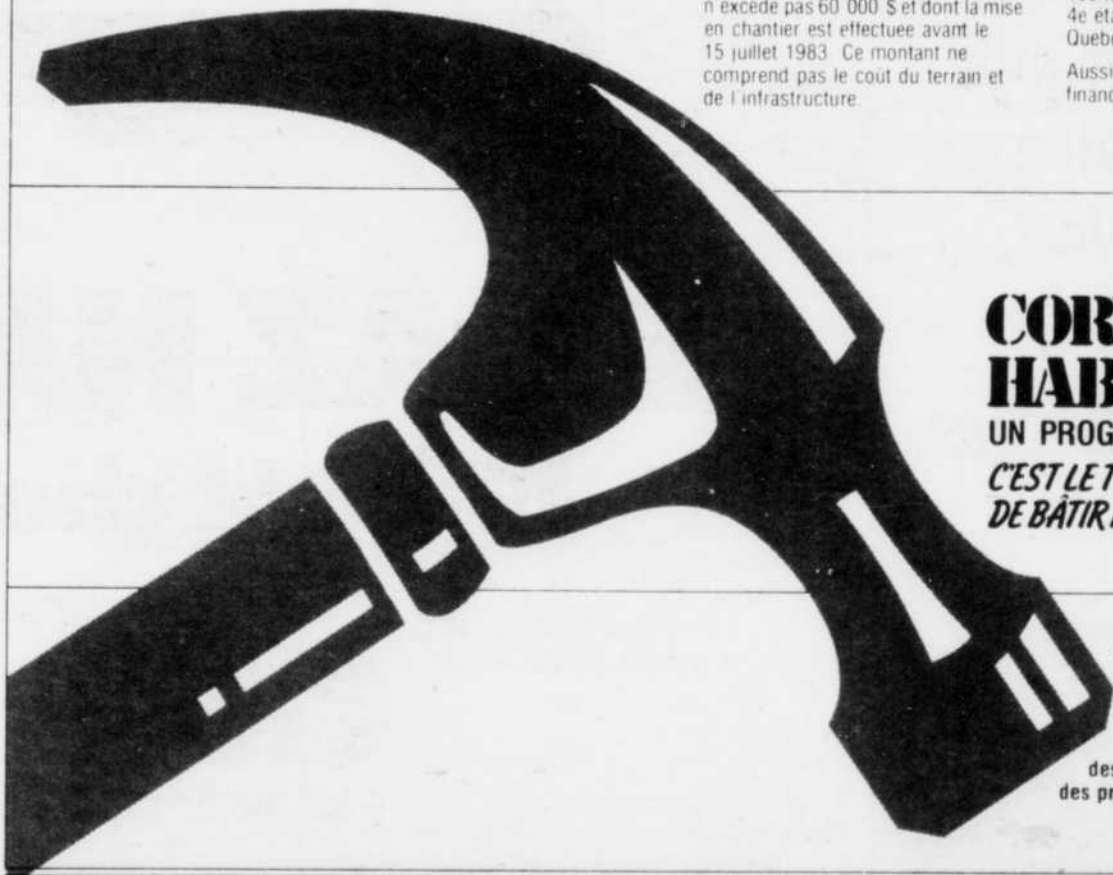
3 LA PRINCIPALE DÉMARCHE

Se renseigner.

- Par téléphone à Québec: 643-7676 partout ailleurs au Québec, sans frais: 1-800-463-4315

• Par écrit à: CORVEE-HABITATION 1054, rue Conroy, Edifice "G", bloc 2 4e étage Québec, Que G1R 5E7

Aussi auprès de votre institution financière ou de votre entrepreneur



CORVÉE HABITATION
UN PROGRAMME QUÉBÉCOIS
C'EST LE TEMPS, PLUS ENCORE, DE BÂTIR MAINTENANT.

Une initiative: des travailleurs et des employeurs de la construction, des institutions financières, du gouvernement du Québec, des municipalités et des professionnels.

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, JEUDI 21 AVRIL 1983

D 1

LUC FAUTEUX INC. SPECIALISTE EN REVÊTEMENT
VENTE - INSTALLATION SERVICE
ENT. aluminium, vinyle, acier commercial, gouttières sans joint. Détaillant autorisé aluminium AL-CAN et vinyle MASTIC
REPRESENTANT DES PRODUITS INDUSTRIELS
VIC METAL CORPORATION
Profitez des programmes de subventions du gouvernement.
234, 4e Avenue, Sherbrooke J1G 2L3
562-8144

LES CONSTRUCTIONS JEAN-GUY POULIN LTÉE

ENTREPRENEUR GENERAL Résidentiel-Commercial

1969, rue Huot, Fleurimont, J1G 4G5.
Tél: 563-3903

VENEZ NOUS RENCONTRER AU
SALON HABITAT DE L'ESTRIE

Quelques conseils pratiques pour le rénovateur

Lorsque vous envisagez de faire exécuter des travaux de construction, voici quelques conseils qui pourraient vous éviter des problèmes:

- avant de contacter un entrepreneur, déterminer de façon précise la nature des travaux à exécuter; si nécessaire, faites-le par écrit. Lorsqu'il s'agit de travaux d'envergure, nous vous suggérons de faire préparer des plans par un professionnel.

Si votre situation financière ne le permet pas, faites vous-mêmes votre plan, le plus détaillé possible;

- ensuite demandez des

soumissions à trois ou quatre entreprises;

- exigez de voir leur licence d'entrepreneur de construction;
- si vous avez encore des doutes, téléphonez à la Régie des entreprises de construction du Québec. Nous nous ferons un plaisir de vérifier la validité de leur licence;

- au moment de signer votre contrat avec l'entrepreneur que vous avez choisi, exigez que les travaux y soient décrits de la façon la plus précise possible. N'oubliez pas que tout ce qui n'apparaît pas au contrat est susceptible

- de ne pas être fait; lorsque des travaux non prévus au contrat sont nécessaires, exigez une entente écrite quant au prix avec votre entrepreneur. Cela vous évitera des surprises lorsque vous recevrez la facture;
- n'effectuez jamais le paiement final avant que les travaux ne soient complètement terminés.

Des problèmes après la fin des travaux

Vous avez fait exécuter des travaux de construction par un entrepreneur licencié et vous constatez après coup des vices de construction. Que pouvez-vous faire?

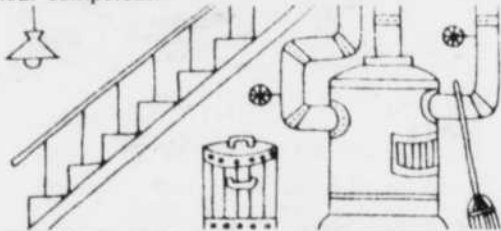
D'abord, il faut essayer de vous entendre avec l'entrepreneur. Il peut ne s'agir que d'une négligence involontaire. Si ce dernier refuse, avisez-le officiellement, par lettre recommandée, de la nature des réparations que vous demandez et fixez-lui un délai raisonnable pour les faire. Si vous n'obtenez aucun résultat de cette façon, nous vous indiquons la marche à suivre pour déposer une plainte. Cependant, si l'intervention de la Régie ne réussissait pas, il vous appartiendrait d'intenter des actions légales contre l'entrepreneur.

S: Régie des entreprises de construction du Québec.

Votre fournaise est dangereuse

par Martine Charrier

(S.O.P.) - Se méfiant des réparateurs ou ne voulant pas dépenser, certains propriétaires de fournaise s'exposent à des ennuis graves en tentant de la réparer eux-mêmes. Les explosions provoquées par ces techniciens amateurs ne se comptent plus, de même que les accidents: les brûlures au 2e ou au 3e degré ne sont pas rares, ainsi que les coupures et les mutilations. Si vous désirez surveiller le travail du réparateur en toute connaissance de cause, procurez-vous la brochure intitulée "Guide sur l'entretien des fournaises", publiée par le gouvernement fédéral. On y indique aussi quelles doivent être les qualifications d'un réparateur compétent.



Si vous désirez de la qualité et du confort, adoptez

Napoléon Roy Inc.



Napoléon Roy — tél. 567-6949
Ronald Roy — tél.: 563-3696

Nous construisons maintenant des maisons à partir de 40 000\$.

Les Entreprises Maurice Dostie Inc.

ENTREPRENEUR EN POSE DE GYPSE ET DE JOINTS

2520, Des Saules - FLEURIMONT, Qué. J1G 3W2

Tél.: 567-6048

Nous employons et recommandons les produits WESTROC

Question d'énergie, réponse énergique

LE GAZ NATUREL

Bientôt chez vous



GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

REGION DE L'ESTRIE / BOIS-FRANC

98, rue Principale
Granby, Québec
J2G 2TA
(514) 375-4200

Sherbrooke
(819) 563-3771

Quelques trucs pour économiser...

Que vous chauffiez à l'huile, à l'électricité, au gaz ou au bois, il y a toujours une possibilité de réduire vos comptes de fin de mois. Voici quelques conseils pratiques qui vous aideront sûrement à diminuer votre consommation...

1) La nuit, abaissez le thermostat de 3° C (5° F); vous pouvez économiser alors environ 1% par 8 heures. Toutefois, ne l'abaissez pas trop car par la suite, le système prendra trop de temps à réchauffer la pièce.

2) Si vous laissez la maison quelques heures, réduisez de quelques degrés le thermostat.

3) Fermez le registre du poêle ou du foyer, si

vous ne l'utilisez pas. Dans le cas de foyer, installez des portes de verre ou de fonte pour empêcher l'air frais de pénétrer.

4) Si votre foyer n'a qu'une fonction décorative, scellez-le afin d'empêcher toute l'infiltration d'air, à l'année longue.

5) Une fois le soleil couché en plein cœur d'hiver, tirez les rideaux et conservez ainsi plus longtemps l'air chaud à l'intérieur.

6) Par contre, pendant le jour, laissez entrer le soleil.

7) Vérifiez l'isolation des portes et des fenêtres et ajoutez des

coupe-brises si nécessaire.

8) Maintenez toujours un taux raisonnable d'humidité dans la maison, environ 30% à 40%; vous augmenterez ainsi la sensation de confort à l'intérieur.

9) Pour obtenir d'autres conseils pratiques qui vous aideront à économiser énergie et dollars, demandez les brochures suivantes: "100 façons d'économiser, chez soi, énergie et dollars" et "Payez moins, chauffez mieux" à l'adresse suivante: Publication sur l'économie d'énergie,

C.P. 3500, Station "C", Ottawa (Ont.), K1Y 4G1.

Croissance de la restauration domiciliaire

par Martine Charrier (S.O.P.) - Malgré l'importance qu'elle a actuellement et qu'elle est appelée de plus en plus à prendre par rapport à la construction domiciliaire, la rénovation domiciliaire est une industrie de caractère artisanal et marginal. Seuls des petits entrepreneurs en électricité, en fondations, en plomberie, etc. effectuent des travaux de rénovation, les grosses entreprises étant rarissimes dans ce domaine.

Il y a actuellement au Québec près d'un million de logements âgés de plus de 25 ans; en 1990, il y en aura 1.4 million et plus de 1.7 million en l'an 2.000. Au cours des dix dernières années, la croissance de ce marché a été de 15% par an. En 1970, par exemple, la rénovation a contribué pour 20% au marché de la construction. Pour 1990, on prévoit que le marché de la restauration dépassera très largement celui de la construc-

tion: 30.000 unités seront construites en 1990, et seulement 17.000 en l'an 2.000. Les entreprises de la rénovation qui, avec la construction d'immeubles destinés à la copropriété, devraient être les deux marchés principaux.

RICHER TALBOT

dessinateur résidentiel
Téléphone:
819/563-7706
360, rue Argyle, Sherbrooke
(Québec) J1J 3H6



CENPRO INC.

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola sous contrat avec Coca-Cola Ltée

4045 GARLOCK
SHERBROOKE, P.Q.
J1L 1W9
TEL.: 1 (819) 569-3633

LES EXCAVATIONS
CASTONGUAY
Frères Ltée.
FORAGE - DYNAMITAGE
1008, rue Frère
ROCK FOREST, QUB.
864-9366

TRAVAIL FAIT PAR DES EXPERTS
DETENANT TOUS LES PERMIS REQUIS

POUR:
ROUTES
EGOUTS & AQUEDUCS
SOUS-SOL
CARRIERE + MINE
TRAVAIL DE PRECISION

ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCES
RESPONSABILITE

Construction & Pavage Dujour Ltée

EXCAVATION • REMPLISSAGE
DRAINAGE • EGOUTS DE SURFACE • COMPACTION • NIVELLEMENT
PAVAGE DE TOUS GENRES

3804 LAPLANTE
RK FOREST

SHER 569-4650

A DESROSIERS SHER 563-0666

CONSTRUCTION C. FORTIN INC.

ENTREPRENEUR GENERAL

Tuiles acoustiques Finitions intérieures et extérieures
Division de métal et lattes Cloisons sèches - Drywall Partition
métalliques Pose de parqueterie

3420, rue Bélair Sherbrooke, Québec J1L 1B2

Estimation gratuite sur demande (819) 569-6149

LES CONSTRUCTIONS MICHEL LESSARD INC.



CONTRACTEUR GENERAL

CONSTRUCTION
RESIDENTIELLE ET COMMERCIALE
RENOVATIONS DE TOUS GENRES

4345, Varennes, ROCK FOREST, QUE JOB 2JO

(819) 562-4266

BEAUREGARD CONSTRUCTION ENR.



Denis Beauregard

ENTREPRENEUR GENERAL

Maisons résidentielles
Rénovation commerciale et industrielle

Bureau:
2108, Belvédère
sud - Sherbrooke

Tél.: 567-9449



ARCON CANADA INC.

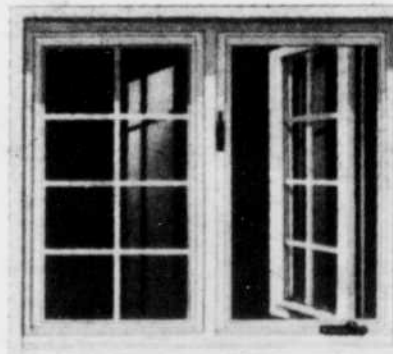
SERA AU SALON HABITAT DE L'ESTRIE

CONNAISSEZ-VOUS LE CALORI VERRE ?
UN PRODUIT REVOLUTIONNAIRE.

- 20 ANS AU SERVICE DES CONSOMMATEURS
- 6 ANS DE GARANTIE



Lauréat Habitas 1983



- PRODUITS INSTALLES PAR NOS PROPRES EMPLOYES
- UNE MAISON PROFESSIONNELLE AU SERVICE DES CONSOMMATEURS.

10, CLOUGH
LENNOXVILLE

567-9014

L'APCHQ se préoccupe du consommateur

par Marc Delbès

(S.O.P.) - L'APCHQ, c'est-à-dire l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, se soucie sérieusement depuis quelques années des relations entrepreneurs-consommateurs.

Comme le consommateur d'aujourd'hui possède davantage de renseignements et de lois pour le protéger, l'industriel doit alors écouter les remarques des consommateurs

afin de remplir leurs exigences.

Ainsi, l'APCHQ offre une action sur deux plans qui permet aux consommateurs de se renseigner et de se protéger.

Parmi les mesures préventives, il existe des feuillets d'information où l'éventuel acheteur peut se renseigner sur les mécanismes relatifs à l'achat d'une maison et leurs

implications juridiques et économiques.

Le service technique, mis de l'avant par l'APCHQ, assure aux consommateurs un produit de qualité. L'Association des constructeurs de la province propose aussi des cours de formation et de perfectionnement pour les entrepreneurs, un guide d'entretien publié à l'intention des acheteurs de maisons neuves (celles inscrites au Programme de certification de l'APCHQ) et, enfin, des ser-

vices techniques et juridiques.

Mais l'APCHQ ne s'applique pas seulement à mettre de l'avant des mesures avisées, elle met aussi de l'avant des mesures correctives, par exemple l'adoption de règlement concernant l'éthique qui permet à un membre de soumettre devant ses pairs une amélioration ou un problème quelconque. Il y a aussi un service de plaintes qui même sans contrainte légale réussit à régler certains cas de plaintes qu'apporte le consommateur. Quant au Programme de certification des maisons neuves, il protège le client face aux vices cachés et défauts de structure de sa maison.

Les mesures d'autodiscipline de l'APCHQ sont un modèle exemplaire, qui devraient être suivies par d'autres associations.

Pourquoi la hausse des prix des maisons

La hausse des coûts dans l'habitation a, depuis quelque temps, atteint son apogée et les prix entrent dans une période de stabilisation. Les normes nouvelles de construction en vue d'une conservation optimale de l'énergie et le financement par les consommateurs des services municipaux (adduction d'eau, aménagement de la route, etc.), maintenant compris dans le coût du terrain, ne devraient plus s'amplifier. Les prix devraient donc suivre la courbe de l'inflation.

Il faut savoir que l'expérience des années passées a prouvé que l'investissement sur la propriété a constitué un placement d'une rentabilité notoire. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui? Malgré la fluctuation des taux d'intérêt, empressons-nous de nous renseigner auprès des constructeurs, des organismes compétents, et autre, tel que l'Association des Constructeurs d'Habitations, institutions financières.



DONALD MARTEL, prés.
563-2234

SHERBROOKE
1136, King est



LANDRY & FILS ENR.

ENTREPRENEUR
PEINTRE TAPISSIER

RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

Tél.: (819) 567-7113

ou (le soir): 566-8753

225, Boul. Jacques Cartier Sud, Sherbrooke, J1J 2Z5



APCHQ

Estrie



P.A. MESSIER

Paysagiste

Tourbe cultivée et de champ préparée et tondue (livrée ou posée).

Terrassement tous genres, drainage, murs en pierre ou en bois, trottoirs, patio d'ardoise, rocailles, coupage d'arbres.

Estimation gratuite.

Aussi service de nivellement avec bulldozer.

567-0481

L'ensemencement

Quoique le temps idéal pour ensemencer ou réensemencer une pelouse soit l'automne, il n'est pas trop tard, encore à ce temps-ci, pour le faire. Il faut toutefois agir vite car il y a d'autres activités à venir en ce qui concerne l'aménagement et l'entretien de votre pelouse.

Le printemps ayant été tardif, cette

année, la présente période se prête encore assez bien à vos travaux d'ensemencement.

Compte tenu de la texture de votre sol et du climat qui prévaut dans votre région, il faudra bien choisir la sorte de semences à utiliser.

Vous ne savez trop auprès de qui vous renseigner?

Un marchand de graines compétent saura très bien vous fournir le type de semences qu'il vous faut si vous lui fournissez toutes les données que vous

possédez concernant votre sol.

Il y a aussi le représentant de votre centre de location ou celui d'une ferme expérimentale. Cette dernière possibilité ne se retrouve cependant pas dans toutes les régions.



CHUBB

SYSTEMES D'ALARME CAMBRIOLAGE

- Hold-up, feu, SCF et surveillance de gicleurs
- Raccordement à un poste central
- Vente et service nationale.
- Systèmes certifiés par les ULC

264 Ball - SHERBROOKE

563-7266

Chubb Systèmes
de Sécurité



P.D. BOUDREAU
CONSTRUCTION

RESIDENTIELLE et COMMERCIALE

2815 CHEMIN LEMIRE, FLEURIMONT
819-569-5856

Subvention
fédérale
\$3000⁰⁰

Taux d'intérêt
garanti
pour
3 ans
11 1/2 %

Subvention
municipale
\$1500⁰⁰

TERRAINS DISPONIBLES A FLEURIMONT

Rue des Pinsons, Des Topazes, Fernand, Des Secrétaires, René, Lecours, Thiviège, Chamberland, et Normand.

Service de Plan
directement au
bureau selon votre
goût et budget.

Nouvelle Conception
dans la
construction

HABILITE POUR CONSTRUCTION DE MAISONS R 2000
A HAUT RENDEMENT ENERGETIQUE

AUSSI DEVELOPPEMENT FUTUR CET AUTOMNE

257 TERRAINS BOISES

LA LOI SUR L'ECONOMIE DE L'ENERGIE DANS LE BATIMENT

L'Assemblée nationale a sanctionné, le 19 décembre 1980, la Loi sur l'économie de l'énergie dans le bâtiment. Cette loi a pour but de conserver l'énergie en tant que ressource et vise entre autres à protéger le consommateur acheteur de maison en exigeant que l'architecte, l'ingénieur et l'entrepreneur fournissent au propriétaire une attestation de conformité au règlement approuvé en vertu de cette loi. L'objectif principal de la loi consiste donc à amener les gens, par le moyen de l'éducation et de l'information, à construire correctement afin d'éviter le gaspillage de l'énergie.

La loi et le règlement qui l'accompagne ont été préparés par le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Cependant, l'administration de la loi et du règlement est confiée exclusivement au ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu.

Le nouveau règlement poursuit des objectifs visés par la politique énergétique du Québec. Lors de son élaboration, le gouvernement du Québec a effectué une consultation auprès des principaux organismes concernés par l'économie de l'énergie.

L'entrée en vigueur de la loi et de la réglementation sur l'économie d'énergie dans le bâtiment qui avait été fixée au 16 février 1983 a été reportée au 16 juillet

1983 par le Conseil des ministres.

La loi s'applique à un bâtiment dont la mise en chantier débute après son entrée en vigueur. Elle touche également des additions apportées au bâtiment à compter de ce moment.

La loi définit un bâtiment comme étant une construction destinée à loger des personnes, des animaux ou des choses et munie ou destinée à être munie d'un système de chauffage ou de refroidissement, à l'exception d'un bâtiment agricole destiné à loger des animaux ou des choses.

Le règlement s'applique à la conception et à la construction des bâtiments. Certains types de construction sont néanmoins exclus:

- les bâtiments ou les parties de bâtiments dont la charge énergétique normale qui n'est pas destinée au procédé de fabrication ou de traitement est inférieure à 10 watts par mètre carré d'aire de plancher;

- Les serres commerciales;

- les bâtiments publics ou les parties de bâtiments publics qui ne sont pas destinés à être chauffés durant la saison de chauffage.

En plus de ces exclusions, le ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu peut autoriser l'application de normes différentes de celles prévues par le règlement dans la mesure

où il lui est démontré que ces modifications entraînent une économie d'énergie au moins égale à celle qui résulterait de l'application du règlement.

Chaque année, la loi et le règlement toucheront environ 30 000 nouvelles unités de logement et plus de 6000 bâtiments dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel. L'application de cette loi et de ce règlement aura comme effet de limiter le gaspillage de l'énergie. Par conséquent, les constructeurs devront considérer l'économie de l'énergie comme un critère très important lors de la conception et de la construction d'un bâtiment.

Pour une maison unifamiliale, le niveau d'isolation exigé entraînera un coût additionnel d'environ 700\$ à 1000\$ par rapport au coût moyen des maisons chauffées à l'huile construites il y a cinq ans. En tenant compte de l'économie de l'énergie ainsi réalisée et du taux d'inflation dans la construction résidentielle, ce coût sera généralement récupéré en moins de cinq ans.

Pour les édifices institutionnels, commerciaux et industriels, le règlement n'entraîne pas véritablement de coût supplémentaire puisque l'achat d'isolants et d'équipements additionnels sera compensé par la diminution des équipements de chauffage de refroidissement et d'éclairage.

TRANSPORT O. LEROUX INC.

Gravier, concassé,
sable tamisé.

R.R. 4, Chemin Galipeau, Sherbrooke, J1H 5H2 562-1011

LES CIMENTS

Fer Roc

Fabricant de ciment à joint

Fernand Lagueux, prop.

311, rue Pariseau, Fleurimont, Qué., J1G 3J4
(819) 563-6299



TUILE CERAMIQUE INC.

Vente de tuile céramique, peinture, plomberie.



Nous avons aussi les bains tourbillons ainsi que la main-d'œuvre qualifiée pour la pose de la tuile céramique.

115, des Grandes Fourches sud, Sherbrooke, J1H 5G4, 562-4852

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE INC.

Vente, installation de tuile céramique.
Main-d'œuvre qualifiée.



La plus vaste sélection des Cantons de l'Est.

4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6
563-4030 - 563-2755



TOUT UN PHENOMENE

Les professionnels de Tapis V.N. seront au "Salon de l'Habitat" et se feront un plaisir de vous fournir tous les renseignements désirés dans les domaines du

- **COUVRE-PLANCHER**
et de la
- **DECORATION INTERIEURE**

Tapis V.N.

est fier de participer à ce grand événement en collaboration avec deux manufacturiers des Cantons de l'Est: "Amtico" de Sherbrooke et "Coronet" de Farnham.



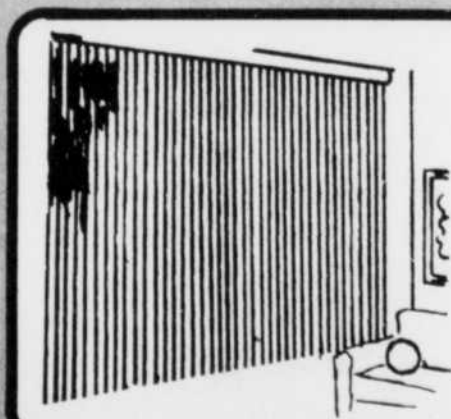
Bertrand Bergeron
président de Tapis V.N. Inc.



Les carreaux à parquet
Amtico
sont fabriqués à Sherbrooke
par American Biltlake Ltd.



Les tapis **Coronet**
de haute qualité sont des produits
de la région des Cantons de l'Est.



NOUVEAU!
Nous sommes maintenant
manufacturier des
VERTICAN
STORES VERTICAUX PAR
EXCELLENCE

1495, KING EST
SHERBROOKE

TAPIS



V.N. INC.

563-4736
563-5583

Bienvenue! Chez nous vous êtes chez vous!